

**SESSION DE  
JUN 2024**

**ANNALES  
DES EXAMENS  
D'ARBITRES  
FÉDÉRAUX**

**L'intelligence du jeu,   
l'émotion du sport**

TABLE DES MATIÈRES .....	1
Statistiques de la session.....	3
UVR - session de juin 2024 .....	4
UVR - session de juin 2024 - grille des réponses .....	12
UVR - session de juin 2024 - corrigé détaillé .....	13
UVC - session de juin 2024 .....	22
UVC – session de juin 2024 - grille des réponses .....	29
UVC - session de juin 2024 – corrigé détaillé .....	30
UVO - session de juin 2024.....	37
UVO – session de juin 2024 – Grille des réponses .....	42
UVO - session de juin 2024 – corrigé détaillé.....	43
UVT – session de juin 2024.....	48
UVT – session de juin 2024 - grille des réponses .....	59
UVT - session de juin 2024 – Corrigé détaillé .....	60
Informations de contact.....	71



**Attention ! Note importante !**

**Les réponses sont basées sur les règles et règlements en application au moment du passage de l'examen.**

## Statistiques de la session

### Récapitulatif

	Nombre de candidats inscrits à l'épreuve	Nombre de candidats présents à l'épreuve	Absents	UV Reçus	UV Reçus en %
UVR	277	241	40	154	64 %
UVC	255	214	41	140	65 %
UVO	69	54	14	28	52 %
UVT	66	51	15	32	63 %
Total	667	560	110	354	

384 candidats se sont inscrits à la session d'examen de juin 2024 à une ou deux épreuves, 327 étaient effectivement présents dans l'un des 51 centres d'examens, répartis sur 16 ligues sur 18.

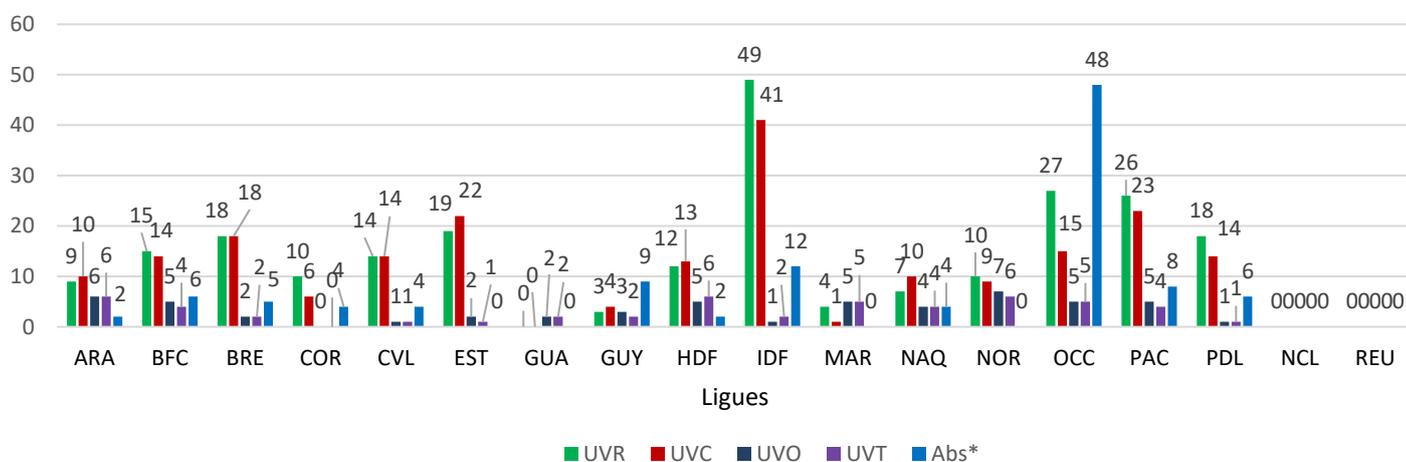
### Participation par ligue

Présent au cours d'une épreuve

	ARA	BFC	BRE	COR	CVL	EST	GUA	GUY	HDF	IDF	MAR	NAQ	NOR	OCC	PAC	PDL	NCL	REU	Tot
UVR	9	15	18	10	14	19	0	3	12	49	4	7	10	27	26	18	0	0	241
UVC	10	14	18	6	14	22	0	4	13	41	1	10	9	15	23	14	0	0	214
UVO	6	5	2	0	1	2	2	3	5	1	5	4	7	5	5	1	0	0	54
UVT	6	4	2	0	1	1	2	2	6	2	5	4	6	5	4	1	0	0	51
Abs*	2	6	5	4	4	0	0	9	2	12	0	4	0	48	8	6	0	0	110

Abs\* Absence au cours d'une épreuve (un candidat absent à 2 épreuves est compté 2 fois)

### Nombre de candidats de présents aux UV par ligue



## UVR - session de juin 2024

**Durée : 2 heures**

Tous les documents sont autorisés (en version imprimée ou numérique) sauf les annales constituées de sujets et de corrigés. Il est interdit de téléphoner ou de se connecter sur Internet pendant l'épreuve.

**Pour chaque question, une seule réponse est attendue.** Toutes les questions rapportent un point. 80% de bonnes réponses nécessaires pour avoir l'UV donc 24 bonnes réponses (l'UV a 30 questions).

Cliquer sur la case à cocher correspondant à la bonne réponse.

### Question 1

Quand dit-on qu'un joueur a le trait ?

- a) Dès que l'arbitre annonce le début de la ronde.
- b) Dès que son adversaire a joué son coup sur l'échiquier.
- c) Dès que son adversaire a achevé son coup.
- d) Dès que son adversaire a noté son coup.

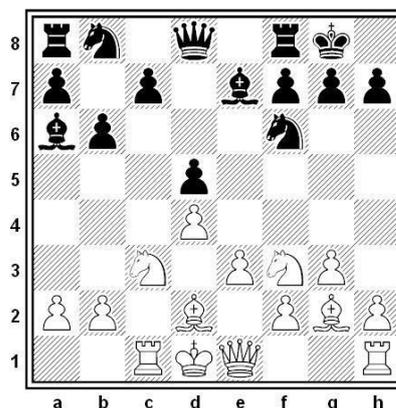
### Question 2

Après le début d'une ronde d'un tournoi à la cadence 1h00+30s/coup, au cours de votre surveillance des parties, vous arrivez à une table où survient la position ci-contre.

Le conducteur des noirs vient de jouer leur dixième coup, le fou en a6 (dixième coup) et appuie sur la pendule. Le roi et la dame des blancs n'ont pas encore été joués.

Qu'allez-vous faire ?

- a) Vous laissez la partie continuer sans rien modifier.
- b) Vous laissez la partie continuer en remettant correctement le roi et la dame des blancs.
- c) Vous faites recommencer la partie depuis la position initiale.
- d) Vous demandez aux joueurs ce qu'ils veulent faire.



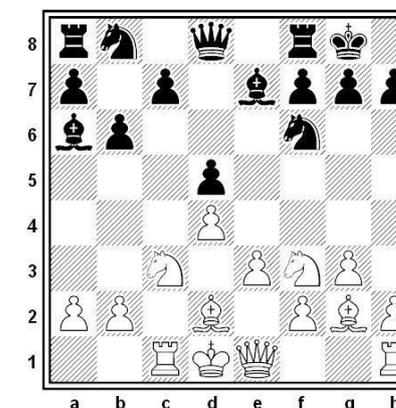
### Question 3

Après le début d'une ronde d'un tournoi à la cadence 12 min + 3 s par coup, au cours de votre surveillance des parties, vous arrivez à une table où survient la position ci-contre. L'article A.5 s'applique.

Le conducteur des noirs vient de jouer leur dixième coup, le fou en a6 (dixième coup) et appuie sur la pendule. Le roi et la dame des blancs n'ont pas encore été joués.

Qu'allez-vous faire ?

- a) Vous laissez la partie continuer sans rien modifier.
- b) Vous laissez la partie continuer en remettant correctement le roi et la dame des blancs.
- c) Vous faites recommencer la partie depuis la position initiale.
- d) Vous demandez aux joueurs ce qu'ils veulent faire.



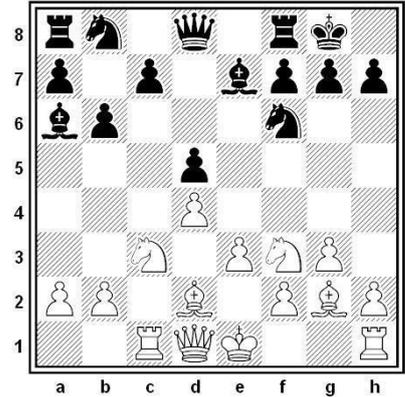
### Question 4

Après le début d'une ronde d'un tournoi à la cadence 1h00+30s/coup, au cours de votre surveillance des parties, vous arrivez à une table où survient la position ci-contre.

Après le 11e coup des blancs, le conducteur des noirs vient de déplacer son fou en a6. Or d'après les appariements, ce joueur aurait dû jouer avec les pièces blanches et inversement pour son adversaire.

Qu'allez-vous faire ?

- a) Vous laissez la partie continuer sans rien modifier.
- b) Vous laissez la partie continuer en demandant aux joueurs d'intervertir leur place.
- c) Vous faites recommencer la partie en demandant aux joueurs d'intervertir leur place.
- d) Vous demandez aux joueurs ce qu'ils veulent faire.

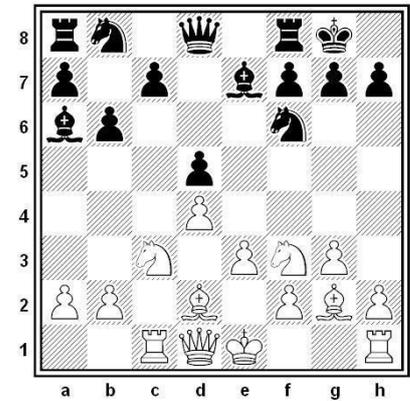


### Question 5

Au cours de votre surveillance des parties, vous arrivez à une table où survient la position ci-contre. Vous voyez le conducteur des blancs toucher la tour h1 puis leur roi.

Quelle proposition est correcte ?

- a) Aucun coup légal étant possible avec le roi, le conducteur des blancs peut jouer n'importe quel autre coup légal.
- b) Le roque avec la tour h1 n'est pas autorisé uniquement à cause du fou a6.
- c) Le conducteur des blancs doit jouer la tour.
- d) N'ayant aucune obligation, le conducteur des blancs peut jouer le coup légal qu'il souhaite.



### Question 6

Vous êtes l'arbitre adjoint lors d'un tournoi à la cadence 1h00+30s/coup.

Un joueur vous appelle à son échiquier car son adversaire avec les noirs vient d'achever un coup illégal.

Les informations de temps de la pendule sont celles de l'image.

Le temps affiché pour les blancs est de 40 minutes et 02 secondes et pour les noirs de 41 minutes et 06 secondes.

Quels temps devra indiquer la pendule après votre intervention et avant la reprise de la partie ?

- a) Blancs : 40 mn et 02 s    Noirs : 41 mn et 06 s
- b) Blancs : 42 mn et 02 s    Noirs : 41 mn et 06 s
- c) Blancs : 42 mn et 02 s    Noirs : 40 mn et 36 s
- d) Blancs : 39 mn et 32 s    Noirs : 43 mn et 06 s



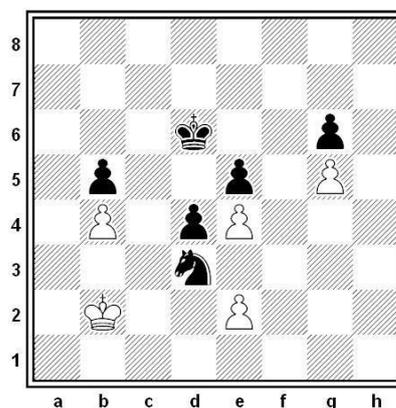
### Question 7

En cadence lente, dans la position du diagramme, le joueur ayant les blancs prend le cavalier noir avec le pion e2. Quelques coups sont joués et le drapeau des blancs tombe.

Le joueur ayant les noirs réclame la victoire, son adversaire conteste ce résultat.

Quel sera le résultat de cette partie ?

- a) 1 - 0
- b) ½ - ½
- c) 0 - 1



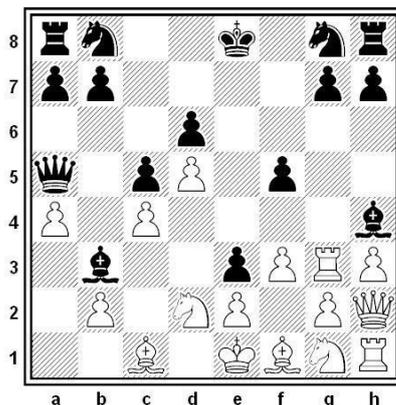
### Question 8

En cadence rapide, dans la position du diagramme, le joueur ayant les noirs achève le coup f5 - f4. Son adversaire, surpris par ce coup, prend du temps pour réfléchir. Très peu de temps après, le drapeau des blancs tombe.

Le joueur ayant les noirs réclame la victoire.

Quel sera le résultat de cette partie ?

- a) 1 - 0
- b) ½ - ½
- c) 0 - 1

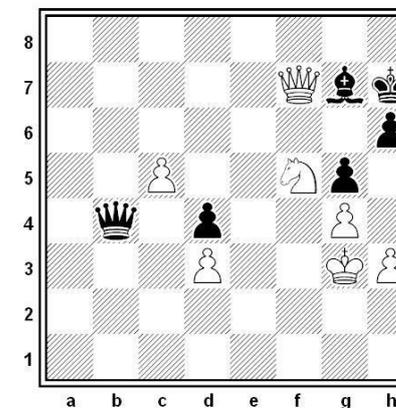


### Question 9

Dans cette position où vous êtes présent en tant qu'arbitre, le conducteur des blancs effectue la prise du fou noir en g7 par la dame blanche avec ses deux mains. Après avoir retiré le fou avec la main droite et déplacé puis lâché la dame en g7 avec la main gauche, il annonce échec et mat. Le conducteur des noirs met la pendule en pause puis vous appelle pour réclamer le gain de la partie car les blancs avaient déjà été pénalisés pour un coup illégal achevé. Le conducteur des blancs reconnaît qu'il aurait dû jouer son coup à l'aide d'une seule main et vous demande le partage du point car dans la position ainsi obtenue, il n'y a aucune suite de coups légaux permettant de mettre le roi blanc échec et mat.

Quel sera le résultat de cette partie ?

- a) 1 - 0
- b) ½ - ½
- c) 0 - 1



### Question 10

Vous êtes l'arbitre adjoint lors d'un tournoi à la cadence 12 min + 3 s par coup.

Un joueur vous appelle sur un échiquier car son adversaire avec les blancs vient d'achever un coup illégal. L'article A.5 s'applique.

Les informations de temps de la pendule sont celles de l'image.

Le temps affiché pour les blancs est de 06 minutes et 02 secondes et pour les noirs de 07 minutes et 03 secondes.

Quels temps devra indiquer la pendule à la reprise de la partie ?

- a) Blancs : 6 mn et 02 s    Noirs : 7 mn et 03 s
- b) Blancs : 6 mn et 02 s    Noirs : 8 mn et 03 s
- c) Blancs : 7 mn et 02 s    Noirs : 7 mn et 00 s
- d) Blancs : 5 mn et 59 s    Noirs : 8 mn et 03 s

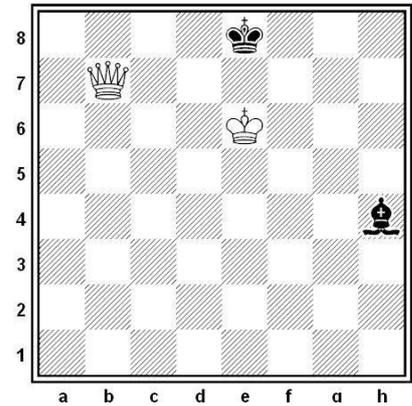


### Question 11

Vous êtes présent en tant qu'arbitre adjoint sur un tournoi scolaire. Sur un des échiquiers restants, vous assistez à cette fin de partie où le conducteur des blancs essaie tant bien que mal de concrétiser son avantage matériel. Après une quinzaine de coups, lassé par la résistance du conducteur des noirs, les blancs déclarent abandonner.

Quel sera le résultat de cette partie ?

- a) 1 - 0
- b)  $\frac{1}{2}$  -  $\frac{1}{2}$
- c) 0 - 1



### Question 12

Vous êtes l'arbitre adjointe lors d'un tournoi à la cadence 1h00 + 30s / coup.

Un joueur au trait, vous appelle sur un échiquier et réclame le match nul car les cinquante derniers coups ont été achevés par chacun des deux joueurs sans mouvement de pion ni aucune prise.

Après avoir demandé à son adversaire s'il accepte le match nul, ce dernier refuse.

Vous allez avec les deux joueurs à l'écart afin qu'ils commencent la reconstitution en votre présence. Vous vous apercevez avec les joueurs qu'il y a eu un coup de tour illégal au 35e coup. Il s'agit du premier coup illégal achevé.

Qu'allez-vous faire ?

- a) Vous continuez la reconstitution en ajoutant 2 minutes à l'adversaire de celui qui a fait le coup illégal achevé.
- b) Vous continuez la reconstitution, les joueurs auraient dû réclamer immédiatement au 35e coup.
- c) Vous arrêtez la reconstitution. La partie doit reprendre au 35e coup par un autre coup légal.

Vous ajoutez 2 minutes à l'adversaire du fautif. Ce dernier peut jouer n'importe quel coup légal, il n'est pas obligé de jouer la tour.

- d) Vous arrêtez la reconstitution. La partie doit reprendre au 35e coup par un autre coup légal.

Vous estimez au mieux le temps des deux joueurs au 35e coup et vous ajoutez 2 minutes à l'adversaire du fautif. Si un coup légal de tour est possible, le joueur est obligé de jouer la tour.

### Question 13

L'une des affirmations ci-dessous ne correspond pas un coup illégal achevé ou situation considérée comme illégale une fois que le joueur a appuyé sur la pendule.

Laquelle ?

- a) Jouer une tour inversée en diagonale.
- b) Effectuer une prise à deux mains : enlever et retirer de l'échiquier une pièce prise avec la main gauche et placer sa propre pièce sur sa case d'arrivée avec la main droite.
- c) Jouer un coup d'une main et appuyer sur la pendule de l'autre.
- d) Actionner le balancier de la pendule sans jouer.

### Question 14

Une partie vient de se terminer. Le conducteur des blancs a fait échec et mat. Juste avant de serrer la main de leur adversaire, le conducteur des noirs voit que le drapeau des blancs est tombé et exige le gain au temps car un spectateur confirme que cela s'était produit avant l'échec et mat. Vous étiez occupé à surveiller une autre partie quand cela s'est produit.

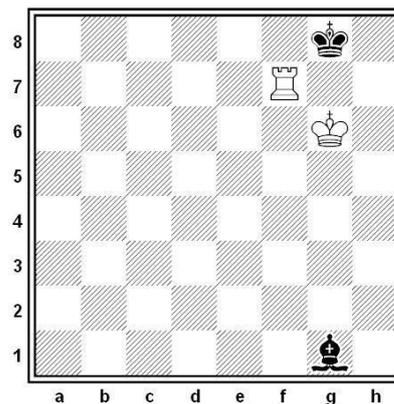
- a) Vous déclarez la victoire pour les noirs car ils ont gagné au temps avant l'échec et mat.
- b) Le signalement de la chute du drapeau aurait dû être effectué par les noirs ou par l'arbitre avant que l'échec et mat ne soit posé, c'est trop tard pour réclamer.
- c) Vous utilisez une fonction de la pendule qui vous permet de savoir précisément quand le drapeau est tombé pour prendre votre décision.
- d) Vous n'êtes pas sûr de ce qui s'est passé en premier donc vous déclarez le match nul.

### Question 15

Vous êtes l'arbitre adjoint d'un tournoi à la cadence de 90 minutes avec condition d'achever 40 coups, puis 30 minutes pour le reste de la partie avec addition de 30 secondes par coup dès le premier coup. Le drapeau des blancs tombe dans la position suivante où les blancs sont au trait. Ils n'ont pas encore achevé leur 40e coup.

Quel sera le résultat de cette partie ?

- a) 1 - 0
- b) ½ - ½
- c) 0 - 1



### Question 16

A quelle cadence l'arbitre indique-t-il la chute du drapeau ?

- a) Uniquement en cadence lente.
- b) Uniquement en cadence rapide.
- c) Uniquement en cadence blitz.
- d) Dans toutes les cadences.

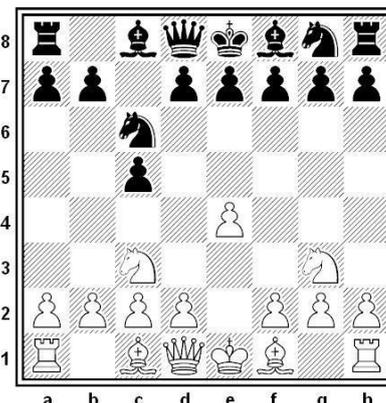
### Question 17

Vous êtes l'arbitre adjoint d'un tournoi à cadence lente.

Le conducteur des noirs vous appelle dans cette position. Il vous explique qu'après le coup Cg1-g3 de leur adversaire et sans attendre qu'il ait appuyé sur le balancier de la pendule, a joué machinalement a tempo Cb8-c6. Le conducteur des blancs au trait a joué Cb1-c3. C'est à ce moment que la pendule a été mise en pause.

Quelle est votre décision ?

- a) Vous remettez la position avant le coup Cg1-g3 car le conducteur des blancs n'a pas appuyé sur le balancier de la pendule.  
Ce dernier doit jouer un coup légal de cavalier sans pénalité.
- b) Vous remettez la position avant le coup Cg1-g3.  
Ce dernier doit jouer un coup légal de cavalier et vous le pénalisez pour coup illégal achevé.
- c) Vous laissez la partie continuer. En effet un arbitre ne peut intervenir qu'à la condition que l'adversaire n'ait pas joué son coup après le coup illégal du partenaire.
- d) Vous demandez aux joueurs de se mettre d'accord pour continuer ainsi ou reprendre avant l'irrégularité.



### Question 18

Vous êtes l'arbitre adjoint d'un tournoi à cadence lente.

Vous êtes présent à un échiquier où le conducteur des blancs avance son pion sur la dernière rangée puis appuie sur la pendule. Il remplace ensuite son pion par un cavalier.

Quelle est votre réaction ?

- a) Vous n'avez pas à intervenir.
- b) Vous mettez la pendule en pause et indiquez à ce joueur qu'il vient d'achever un coup illégal. Vous ajoutez 2 mn à son adversaire et la partie continue.
- c) Vous mettez la pendule en pause et indiquez à ce joueur qu'il vient d'achever un coup illégal. Vous ajoutez 2 mn à son adversaire et la partie continue en changeant le cavalier en dame.
- d) Vous déclarez la partie gagnée pour le conducteur des noirs.

### Question 19

Vous surveillez une partie jouée à cadence lente.

Vous constatez que la même position est apparue pour la 5e fois.

Que faites-vous ?

- a) Vous arrêtez la partie et déclarez le match nul.
- b) Rien ! Il appartient aux joueurs de réclamer le match nul.
- c) Rien ! Vous attendez que l'un des drapeaux tombe pour déclarer le match nul.
- d) Vous attendez que 75 coups soient joués sans mouvement de pion ni prise de pièce.

### Question 20

Lors d'une compétition d'interclub une équipe a dans sa composition un joueur en situation de handicap moteur qui ne peut pas noter les coups. Pour cela, il fait appel à un assistant. Son adversaire considérant être lésé par le temps qu'il prend à noter les coups, vous demande par équité de lui enlever du temps.

Quelle est votre décision ?

- a) Vous enlevez effectivement 10 minutes à la pendule du joueur en situation de handicap.
- b) Vous n'effectuez aucun réglage des pendules.
- c) Vous ajoutez du temps aux deux joueurs.
- d) Vous ne touchez pas au réglage de la pendule en revanche vous demandez à l'assistant de noter sur les deux feuilles de partie.

### Question 21

Vous êtes l'arbitre adjoint d'un tournoi dont la cadence est 1h30+30s/coup.

Peu de temps après le lancement d'une ronde par l'arbitre principal, un joueur vient vous voir.

Il vous explique que dès qu'il joue un coup et avant d'appuyer sur la pendule, son adversaire répond immédiatement en jouant un coup sans le noter. Il est surpris et vous demande s'il a le droit d'agir ainsi ?

Qu'allez-vous lui répondre ?

- a) "Oui votre adversaire peut jouer avant de noter votre coup même s'il n'a pas noté son coup précédent."
- b) "Non, il n'a pas le droit" et vous lui rappelez l'obligation d'un joueur de noter ses propres coups et ceux de l'adversaire de la bonne façon, coup après coup.
- c) "Oui votre adversaire peut jouer ainsi à condition d'avoir noté à chaque fois son propre coup précédent."

### Question 22

Vous arbitrez une coupe à la cadence de 50 min (+10s/coup). Un joueur dont la pendule affiche 08.30 (8 min 30 s) vous appelle pour vous signaler que son adversaire ne note plus les coups. Vous regardez sa pendule, elle affiche 04.13. Il joue ensuite quelques coups rapidement. La pendule affiche alors 5.06. Son adversaire fait un geste montrant la pendule et la feuille sur laquelle il continue à ne pas noter ses coups.

Que faites-vous ?

- a) Vous lui demandez de noter, sur son temps, les coups relevés par son adversaire puis de reprendre la notation.
- b) Vous le sanctionnez pour absence de notation.
- c) Vous lui demandez de noter les coups tant qu'il est au-dessus de 5 min.
- d) Vous ne faites rien.

### Question 23

Un joueur est en train de noter sa partie. Il lui reste moins de 5 minutes à la pendule.

Pour quelle cadence parmi les suivantes a-t-il l'obligation de noter jusqu'au bout ?

- a) 50 minutes + 10 secondes par coup
- b) 15 minutes + 30 secondes par coup
- c) 30 minutes + 30 secondes par coup
- d) 120 minutes pour 40 coups + 1 heure KO. Le joueur est dans la 1<sup>re</sup> période

### Question 24

Vous êtes l'arbitre adjoint d'un tournoi à la cadence 1 h 30 + 30 s/coup. Le règlement intérieur prévoit 20 minutes de délai pour arriver devant l'échiquier. Au cours d'une ronde qui devait commencer à 15 h 00, le lancement de la ronde n'a eu lieu qu'à 15 h 10.

Une ronde qui devait commencer à 15 h 00 n'est finalement lancée qu'à 15 h 10 à cause d'un problème de clés pour ouvrir la porte du bâtiment.

A quelle heure les joueurs absents auront-ils la partie perdue par forfait ?

- a) 15 h 10
- b) 15 h 20
- c) 15 h 30
- d) 15 h 40 : le délai par défaut prévu dans notre règlement fédéral est de 30 minutes

### Question 25

En cours de partie, un joueur vous pose une question concernant les règles du jeu.

Comment réagissez-vous ?

- a) Je ne réponds pas, car les joueurs ne doivent pas faire usage de notes ou conseils extérieurs pendant la partie.
- b) Je ne réponds pas, car je n'ai pas la certitude d'agir équitablement par une aide similaire envers son adversaire.
- c) J'explique au joueur au trait uniquement s'il me consulte sur son temps, en illustrant la situation avec les circonstances spécifiques de la partie en cours.
- d) J'explique au joueur la règle concernée, mais sans me baser sur la partie en cours pour ne pas fournir d'aide extérieure.

### Question 26

En cadence rapide quand est-ce que les règles de compétition s'appliquent obligatoirement ?

- a) Quand un ou une arbitre ne supervise pas plus de deux parties et chaque partie est enregistrée uniquement par l'arbitre, son assistant ou son assistante.
- b) Quand un ou une arbitre ne supervise pas plus de trois parties et chaque partie est enregistrée par l'arbitre, son assistant ou son assistante et, si possible, par des moyens électroniques.
- c) Quand un ou une arbitre ne supervise pas plus de quatre parties et chaque partie est enregistrée uniquement par l'arbitre, son assistant ou son assistante.
- d) Quand un ou une arbitre ne supervise pas plus de cinq parties et chaque partie est enregistrée par l'arbitre, son assistant ou son assistante et, si possible, par des moyens électroniques.

### Question 27

Vous êtes l'arbitre adjoint d'un tournoi à cadence rapide.

Peu de temps après le lancement d'une ronde par l'arbitre principal, un joueur ayant les blancs achève son premier coup lorsque son téléphone sonne. Son adversaire arrive après le délai de forfait.

Quel sera le résultat de cette partie ?

- a) 0 - 0
- b) F - 1
- c) 0 - 1
- d) F - F

### Question 28

Vous êtes l'arbitre adjoint d'un tournoi à cadence rapide de 30 minutes + 10 s par coup.

L'article A.5 s'applique.

Sur un échiquier, après 12 coups achevés et deux minutes de jeu, vous remarquez que 5 secondes sont ajoutées au lieu de 10 à chaque coup sur la pendule.

Que faites-vous ?

- a) Vous demandez aux joueurs s'ils souhaitent recommencer la partie.
- b) Vous devez corriger le réglage initial en modifiant l'incrément.
- c) Vous devez ajouter 60 secondes aux deux joueurs et corriger l'incrément.
- d) Vous laissez le réglage de cette pendule tel quel lors de cette ronde uniquement.

### Question 29

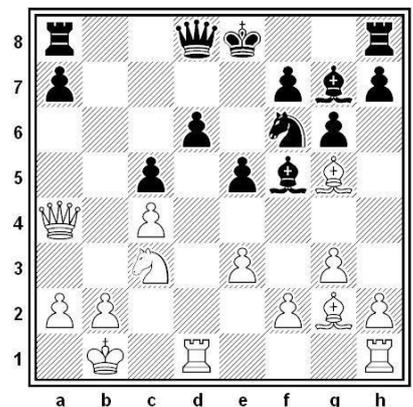
Vous êtes l'arbitre adjoint d'un tournoi à cadence rapide de 12 minutes + 3 s par coup.

L'article A.5 s'applique.

Vous arrivez sur un échiquier où apparaît la position suivante.

Que faites-vous ?

- a) Vous pénalisez le joueur qui vient d'achever un coup illégal.  
Il n'y a rien de spécial, vous poursuivez votre surveillance des autres échiquiers.
- b) Vous attendez le prochain coup achevé et déclarez le match nul si la position est toujours illégale.
- c) Vous attendez qu'un joueur vous sollicite pour intervenir sur un coup illégal achevé.



### Question 30

Voici des exemples de rappels règlementaires pouvant être énoncés par l'arbitre.

Lequel s'appuie sur l'article 11.5 des règles du jeu ?

- a) Les joueurs et joueuses d'autres parties ne doivent ni parler ni n'intervenir d'aucune façon dans une partie.
- b) En cours de partie, il est interdit aux joueurs et joueuses de faire usage de notes, sources d'information ou de conseils, ou d'analyser une quelconque partie sur un autre échiquier.
- c) Il est interdit de distraire ou de déranger l'adversaire de quelque manière que ce soit.
- d) Les joueurs et joueuses ayant terminé leur partie sont considérés comme des spectateurs et spectatrices.

-----  
**Fin de l'UVR**

## UVR - session de juin 2024 - grille des réponses

Question	Réponse	Article de référence	Taux Réussite
1	<b>b</b>	LA : Article 1.3 - Règles fondamentales du jeu	78 %
2	<b>c</b>	LA : Article 7.2.1 - Règles du jeu en compétition	82 %
3	<b>a</b>	LA : Article A.5.1.2 - Annexe A: Parties en cadence rapide	94 %
4	<b>a</b>	LA : Article 7.3 - Règles du jeu en compétition	82 %
5	<b>c</b>	LA : Article 4.4.2 - Règles fondamentales du jeu	92 %
6	<b>c</b>	LA : Article 7.5.5 - Règles du jeu en compétition	73 %
7	<b>b</b>	LA : Article 5.2.2 - Règles fondamentales du jeu	95 %
8	<b>b</b>	LA : <b>ARTICLE 5.2.1</b> - Règles fondamentales du jeu	69 %
9	<b>a</b>	LA : Article 5.1.1 - Règles fondamentales du jeu	49 %
10	<b>d</b>	LA : Article A.3 - Annexe A : Parties en cadence rapide	70 %
11	<b>b</b>	LA : Article 5.1.2 - Règles fondamentales du jeu	84 %
12	<b>d</b>	A LA : rticle 7.5.1 - Règles du jeu en compétition	78 %
13	<b>c</b>	LA : Commentaire de l'Article 6.2.3 - Règles du jeu en compétition	81 %
14	<b>b</b>	LA : Article 6.8 - Règles du jeu en compétition	88 %
15	<b>b</b>	LA : Article 6.9 - Règles du jeu en compétition	89 %
16	<b>d</b>	LA : Article 6.8 - Règles du jeu en compétition Article A.5.5 - Annexe A : Parties en cadence rapide - LA : Article B.3 - Annexe B : Parties en cadence Blitz	95 %
17	<b>b</b>	LA : Article 6.2.1.2 - Règles du jeu en compétition / Article 7.5.1 - Règles du jeu en compétition	44 %
18	<b>c</b>	LA : Article 7.5.2 - Règles du jeu en compétition	74 %
19	<b>a</b>	LA : Article 9.6.1 - Règles du jeu en compétition	86 %
20	<b>b</b>	LA : Article 8.1.6 - Règles du jeu en compétition	89 %
21	<b>c</b>	LA : Article 8.1.3 - Règles du jeu en compétition	84 %
22	<b>d</b>	LA : Article 8.4 - Règles du jeu en compétition	80 %
23	<b>c</b>	LA : Article 8.4 - Règles du jeu en compétition	77 %
24	<b>c</b>	LA : Commentaire de l'article 6.7.2 - Règles du jeu en compétition	89 %
25	<b>d</b>	LA : Article 11.9 - Règles du jeu en compétition	81 %
26	<b>b</b>	LA : Article A.4.1 et A.4.2 - Annexe A : Parties en cadence rapide	89 %
27	<b>d</b>	LA : Commentaire de l'article 11.3.3 - Règles du jeu en compétition	52 %
28	<b>d</b>	LA : Article A.5.1 - Annexe A : Parties en cadence rapide	80 %
29	<b>b</b>	LA : Article A.5.4 - Annexe A : Parties en cadence rapide	76 %
30	<b>c</b>	Article 11.5 - Règles du jeu en compétition	93 %

LA : Livre de l'arbitre : Les règles du jeu d'échecs

## UVR - session de juin 2024 - corrigé détaillé

### Question 1

Quand dit-on qu'un joueur a le trait ?

- a) Dès que l'arbitre annonce le début de la ronde.
- b) Dès que son adversaire a joué son coup sur l'échiquier.
- c) Dès que son adversaire a achevé son coup.
- d) Dès que son adversaire a noté son coup.

**Article 1.3 - Règles fondamentales du jeu :** on dit d'un joueur ou une joueuse qu'il/elle « a le trait » lorsque son adversaire a « joué » son coup.

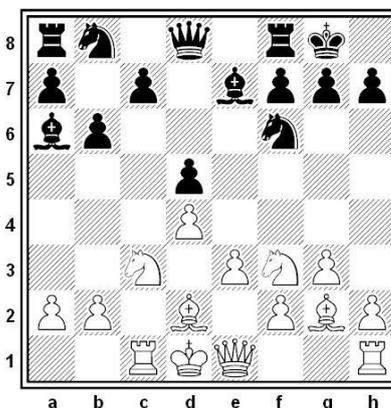
### Question 2

Après le début d'une ronde d'un tournoi à la cadence 1h00+30s/coup, au cours de votre surveillance des parties, vous arrivez à une table où survient la position ci-contre.

Le conducteur des noirs vient de jouer leur dixième coup, le fou en a6 (dixième coup) et appuie sur la pendule. Le roi et la dame des blancs n'ont pas encore été joués.

Qu'allez-vous faire ?

- a) Vous laissez la partie continuer sans rien modifier.
- b) Vous laissez la partie continuer en remettant correctement le roi et la dame des blancs.
- c) Vous faites recommencer la partie depuis la position initiale.
- d) Vous demandez aux joueurs ce qu'ils veulent faire.



**Article 7.2.1 - Règles du jeu en compétition :** si au cours d'une partie, on constate que la position initiale des pièces était incorrecte, la partie est annulée et une nouvelle partie est jouée.

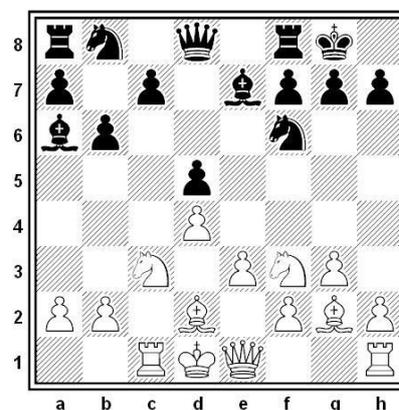
### Question 3

Après le début d'une ronde d'un tournoi à la cadence 12 min + 3 s par coup, au cours de votre surveillance des parties, vous arrivez à une table où survient la position ci-contre. L'article A.5 s'applique.

Le conducteur des noirs vient de jouer leur dixième coup, le fou en a6 (dixième coup) et appuie sur la pendule. Le roi et la dame des blancs n'ont pas encore été joués.

Qu'allez-vous faire ?

- a) Vous laissez la partie continuer sans rien modifier.
- b) Vous laissez la partie continuer en remettant correctement le roi et la dame des blancs.
- c) Vous faites recommencer la partie depuis la position initiale.
- d) Vous demandez aux joueurs ce qu'ils veulent faire.



**Article A.5.1.2 - Annexe A: Parties en cadence rapide :** à partir de la position initiale, lorsque 10 coups ont été achevés par chacun des deux adversaires, aucune réclamation ne peut être faite à propos du placement initial incorrect des pièces.

### Question 4

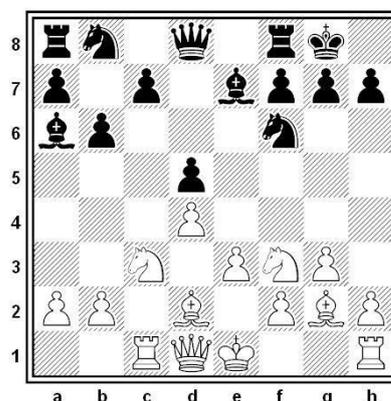
Après le début d'une ronde d'un tournoi à la cadence 1h00+30s/coup, au cours de votre surveillance des parties, vous arrivez à une table où survient la position ci-contre.

Après le 11e coup des blancs, le conducteur des noirs vient de déplacer son fou en a6. Or d'après les appariements, ce joueur aurait dû jouer avec les pièces blanches et inversement pour son adversaire.

Qu'allez-vous faire ?

- a) Vous laissez la partie continuer sans rien modifier.
- b) Vous laissez la partie continuer en demandant aux joueurs d'intervir leur place.
- c) Vous faites recommencer la partie en demandant aux joueurs d'intervir leur place.
- d) Vous demandez aux joueurs ce qu'ils veulent faire.

**Article 7.3 - Règles du jeu en compétition :** si une partie a débuté avec des couleurs inversées et que les deux adversaires ont joué moins de dix coups, alors la partie est interrompue et une nouvelle partie est jouée avec les couleurs correctes. Après dix coups ou plus, la partie continue.



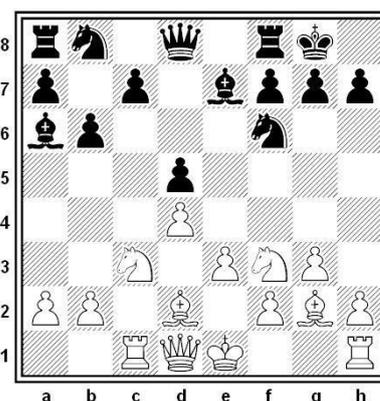
### Question 5

Au cours de votre surveillance des parties, vous arrivez à une table où survient la position ci-contre. Vous voyez le conducteur des blancs toucher la tour h1 puis leur roi.

Quelle proposition est correcte ?

- a) Aucun coup légal étant possible avec le roi, le conducteur des blancs peut jouer n'importe quel autre coup légal.
- b) Le roque avec la tour h1 n'est pas autorisé uniquement à cause du fou a6.
- c) Le conducteur des blancs doit jouer la tour.
- d) N'ayant aucune obligation, le conducteur des blancs peut jouer le coup légal qu'il souhaite.

**Article 4.4.2 - Règles fondamentales du jeu :** si le joueur ou la joueuse au trait touche délibérément une de ses tours puis son roi, il/elle n'a pas l'autorisation de roquer de ce côté lors de ce coup, et il/elle doit déplacer la première pièce touchée pouvant être déplacée (Article 4.3.1).



### Question 6

Vous êtes l'arbitre adjoint lors d'un tournoi à la cadence 1h00+30s/coup.

Un joueur vous appelle à son échiquier car son adversaire avec les noirs vient d'achever un coup illégal.

Les informations de temps de la pendule sont celles de l'image.

Le temps affiché pour les blancs est de 40 minutes et 02 secondes et pour les noirs de 41 minutes et 06 secondes.

Quels temps devra indiquer la pendule après votre intervention et avant la reprise de la partie ?

- a) Blancs : 40 mn et 02 s    Noirs : 41 mn et 06 s
- b) Blancs : 42 mn et 02 s    Noirs : 41 mn et 06 s
- c) Blancs : 42 mn et 02 s    Noirs : 40 mn et 36 s
- d) Blancs : 39 mn et 32 s    Noirs : 43 mn et 06 s

**Article 7.5.5 - Règles du jeu en compétition :** après l'application de l'Article 7.5.1, 7.5.2, 7.5.3 ou 7.5.4, pour le premier coup illégal achevé par un joueur ou une joueuse, l'arbitre donne deux minutes supplémentaires à son adversaire. Il faut penser aussi à enlever l'incrément crédité quand le conducteur des noirs a appuyé sur le balancier de la pendule.



### Question 7

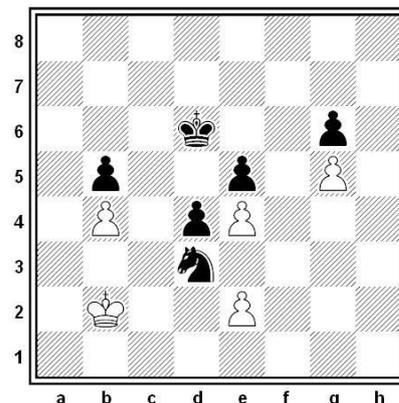
En cadence lente, dans la position du diagramme, le joueur ayant les blancs prend le cavalier noir avec le pion e2. Quelques coups sont joués et le drapeau des blancs tombe.

Le joueur ayant les noirs réclame la victoire, son adversaire conteste ce résultat.

Quel sera le résultat de cette partie ?

- a) 1 - 0
- b)  $\frac{1}{2}$  -  $\frac{1}{2}$
- c) 0 - 1

**Article 5.2.2 - Règles fondamentales du jeu :** la partie est nulle lorsque survient une position dans laquelle aucun des deux adversaires ne peut mettre échec et mat le roi adverse par une suite de coups légaux. On dit alors que la partie se termine sur une "position morte". Ceci met immédiatement fin à la partie.



### Question 8

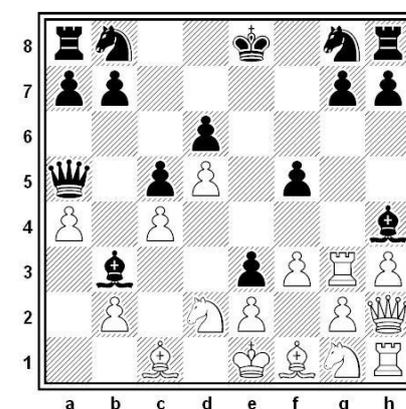
En cadence rapide, dans la position du diagramme, le joueur ayant les noirs achève le coup f5 - f4. Son adversaire, surpris par ce coup, prend du temps pour réfléchir. Très peu de temps après, le drapeau des blancs tombe.

Le joueur ayant les noirs réclame la victoire.

Quel sera le résultat de cette partie ?

- a) 1 - 0
- b)  $\frac{1}{2}$  -  $\frac{1}{2}$
- c) 0 - 1

**Article 5.2.1 - Règles fondamentales du jeu :** la partie est nulle lorsque le joueur ou la joueuse au trait ne dispose d'aucun coup légal et que son roi n'est pas en échec. On dit alors que la partie se termine par le "pat". Cela met immédiatement fin à la partie.



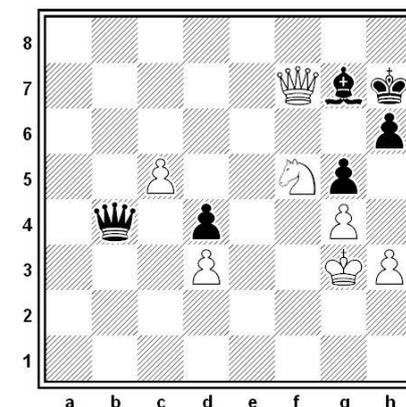
### Question 9

Dans cette position où vous êtes présent en tant qu'arbitre, le conducteur des blancs effectue la prise du fou noir en g7 par la dame blanche avec ses deux mains. Après avoir retiré le fou avec la main droite et déplacé puis lâché la dame en g7 avec la main gauche, il annonce échec et mat. Le conducteur des noirs met la pendule en pause puis vous appelle pour réclamer le gain de la partie car les blancs avaient déjà été pénalisés pour un coup illégal achevé. Le conducteur des blancs reconnaît qu'il aurait dû jouer son coup à l'aide d'une seule main et vous demande le partage du point car dans la position ainsi obtenue, il n'y a aucune suite de coups légaux permettant de mettre le roi blanc échec et mat.

Quel sera le résultat de cette partie ?

- a) 1 - 0
- b)  $\frac{1}{2}$  -  $\frac{1}{2}$
- c) 0 - 1

**Article 5.1.1 - Règles fondamentales du jeu :** la partie est gagnée par le joueur ou la joueuse qui a mis échec et mat le roi adverse. Ceci met immédiatement fin à la partie, à condition que le coup donnant échec et mat soit conforme à l'Article 3 et aux Articles 4.2 à 4.7. L'article 4.1, chaque coup doit être joué à l'aide d'une seule main, n'est donc pas à remplir si le coup met fin à la partie.



### Question 10

Vous êtes l'arbitre adjoint lors d'un tournoi à la cadence 12 min + 3 s par coup.  
Un joueur vous appelle sur un échiquier car son adversaire avec les blancs vient d'achever un coup illégal. L'article A.5 s'applique.  
Les informations de temps de la pendule sont celles de l'image.  
Le temps affiché pour les blancs est de 06 minutes et 02 secondes et pour les noirs de 07 minutes et 03 secondes.



Quels temps devra indiquer la pendule à la reprise de la partie ?

- a) Blancs : 6 mn et 02 s    Noirs : 7 mn et 03 s
- b) Blancs : 6 mn et 02 s    Noirs : 8 mn et 03 s
- c) Blancs : 7 mn et 02 s    Noirs : 7 mn et 00 s
- d) Blancs : 5 mn et 59 s    Noirs : 8 mn et 03 s

Article A.3 - Annexe A : Parties en cadence rapide : les pénalités mentionnées aux articles 7 et 9 des Règles de Compétition sont d'une minute au lieu de deux minutes.

### Question 11

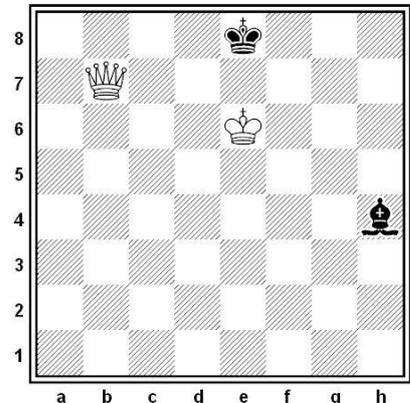
Vous êtes présent en tant qu'arbitre adjoint sur un tournoi scolaire. Sur un des échiquiers restants, vous assistez à cette fin de partie où le conducteur des blancs essaie tant bien que mal de concrétiser son avantage matériel. Après une quinzaine de coups, lassé par la résistance du conducteur des noirs, les blancs déclarent abandonner.

Quel sera le résultat de cette partie ?

- a) 1 - 0
- b) ½ - ½
- c) 0 - 1

Article 5.1.2 - Règles fondamentales du jeu : la partie est perdue par le joueur ou la joueuse qui déclare abandonner (cela met immédiatement fin à la partie), excepté si la position est telle que son roi ne peut pas être mis échec et mat par aucune suite de coups légaux de son adversaire. Dans ce cas, le résultat de la partie est un match nul.

Avec un roi et un fou, le conducteur des noirs ne peut faire échecs et mat par une suite de coups légaux : ½-½



### Question 12

Vous êtes l'arbitre adjointe lors d'un tournoi à la cadence 1h00+30s/coup.  
Un joueur au trait, vous appelle sur un échiquier et réclame le match nul car les cinquante derniers coups ont été achevés par chacun des deux joueurs sans mouvement de pion ni aucune prise.  
Après avoir demandé à son adversaire s'il accepte le match nul, ce dernier refuse.  
Vous allez avec les deux joueurs à l'écart afin qu'ils commencent la reconstitution en votre présence. Vous vous apercevez avec les joueurs qu'il y a eu un coup de tour illégal au 35e coup. Il s'agit du premier coup illégal achevé.

Qu'allez-vous faire ?

- a) Vous continuez la reconstitution en ajoutant 2 minutes à l'adversaire de celui qui a fait le coup illégal achevé.
- b) Vous continuez la reconstitution, les joueurs auraient dû réclamer immédiatement au 35e coup.
- c) Vous arrêtez la reconstitution. La partie doit reprendre au 35e coup par un autre coup légal.

Vous ajoutez 2 minutes à l'adversaire du fautif. Ce dernier peut jouer n'importe quel coup légal, il n'est pas obligé de jouer la tour.

- d) Vous arrêtez la reconstitution. La partie doit reprendre au 35e coup par un autre coup légal.

Vous estimez au mieux le temps des deux joueurs au 35e coup et vous ajoutez 2 minutes à l'adversaire du fautif. Si un coup légal de tour est possible, le joueur est obligé de jouer la tour.

Article 7.5.1 - Règles du jeu en compétition : si au cours d'une partie, on constate qu'un coup illégal a été achevé, la position précédant immédiatement l'irrégularité est rétablie. Les articles 4.3 et 4.7 s'appliquent au coup remplaçant le coup illégal. La partie se poursuit alors à partir de cette position rétablie.

### Question 13

L'une des affirmations ci-dessous ne correspond pas un coup illégal achevé ou situation considérée comme illégale une fois que le joueur a appuyé sur la pendule.

Laquelle ?

- a) Jouer une tour inversée en diagonale.
- b) Effectuer une prise à deux mains: enlever et retirer de l'échiquier une pièce prise avec la main gauche et placer sa propre pièce sur sa case d'arrivée avec la main droite.
- c) Jouer un coup d'une main et appuyer sur la pendule de l'autre.
- d) Actionner le balancier de la pendule sans jouer.

**Commentaire de l'Article 6.2.3 - Règles du jeu en compétition :** Si un joueur ou une joueuse joue un coup avec une main et appuie sur la pendule avec l'autre main, cela n'est pas considéré comme un coup illégal mais cela peut être sanctionné selon l'article 12.9.

### Question 14

Une partie vient de se terminer. Le conducteur des blancs a fait échec et mat. Juste avant de serrer la main de leur adversaire, le conducteur des noirs voit que le drapeau des blancs est tombé et exige le gain au temps car un spectateur confirme que cela s'était produit avant l'échec et mat. Vous étiez occupé à surveiller une autre partie quand cela s'est produit.

- a) Vous déclarez la victoire pour les noirs car ils ont gagné au temps avant l'échec et mat.
- b) Le signalement de la chute du drapeau aurait dû être effectué par les noirs ou par l'arbitre avant que l'échec et mat ne soit posé, c'est trop tard pour réclamer.
- c) Vous utilisez une fonction de la pendule qui vous permet de savoir précisément quand le drapeau est tombé pour prendre votre décision.
- d) Vous n'êtes pas sûr de ce qui s'est passé en premier donc vous déclarez le match nul.

**Article 6.8 - Règles du jeu en compétition :** on considère qu'un drapeau est tombé quand l'arbitre constate le fait ou que l'un ou l'autre des deux adversaires a fait une réclamation valide à ce sujet. Le signalement a eu lieu après l'échec et mat.

### Question 15

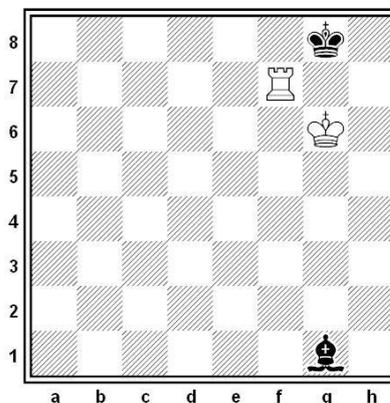
Vous êtes l'arbitre adjoint d'un tournoi à la cadence de 90 minutes avec condition d'achever 40 coups, puis 30 minutes pour le reste de la partie avec addition de 30 secondes par coup dès le premier coup. Le drapeau des blancs tombe dans la position suivante où les blancs sont au trait. Ils n'ont pas encore achevé leur 40e coup.

Quel sera le résultat de cette partie ?

- a) 1 - 0
- b) ½ - ½
- c) 0 - 1

**Article 6.9 - Règles du jeu en compétition :** en dehors de l'application de l'un des articles 5.1.1, 5.1.2, 5.2.1, 5.2.2 ou 5.2.3, si un joueur ou une joueuse n'a pas achevé le nombre de coups prescrits dans le temps imparti, la partie est perdue par ce joueur ou cette joueuse. Toutefois, la partie est déclarée nulle, si la position est telle que son adversaire ne peut mater son roi par aucune suite de coups légaux.

Avec un roi et fou, le conducteur ne peut pas mater le roi blanc par une suite de coups légaux.



### Question 16

A quelle cadence l'arbitre indique-t-il la chute du drapeau ?

- a) Uniquement en cadence lente.
- b) Uniquement en cadence rapide.
- c) Uniquement en cadence blitz.
- d) Dans toutes les cadences.

**Article 6.8 - Règles du jeu en compétition :** on considère qu'un drapeau est tombé quand l'arbitre constate le fait.

**Article A.5.5 - Annexe A : Parties en cadence rapide :** l'arbitre doit aussi annoncer la chute du drapeau, s'il/si elle la constate.

**Article B.3 - Annexe B : Parties en cadence Blitz :** autrement, le jeu est régi par les Règles du Jeu Rapide spécifiées dans les articles A.2, A.3 et A.5.

### Question 17

Vous êtes l'arbitre adjoint d'un tournoi à cadence lente.

Le conducteur des noirs vous appelle dans cette position. Il vous explique qu'après le coup Cg1-g3 de leur adversaire et sans attendre qu'il ait appuyé sur le balancier de la pendule, a joué machinalement a tempo Cb8-c6. Le conducteur des blancs au trait a joué Cb1-c3. C'est à ce moment que la pendule a été mise en pause.

Quelle est votre décision ?

- a) Vous remettez la position avant le coup Cg1-g3 car le conducteur des blancs n'a pas appuyé sur le balancier de la pendule.

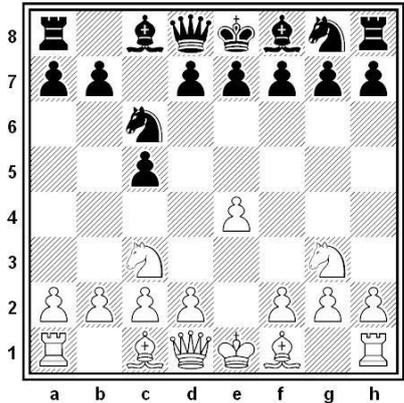
Ce dernier doit jouer un coup légal de cavalier sans pénalité.

- b) Vous remettez la position avant le coup Cg1-g3.

Ce dernier doit jouer un coup légal de cavalier et vous le pénalisez pour coup illégal achevé.

- c) Vous laissez la partie continuer. En effet un arbitre ne peut intervenir qu'à la condition que l'adversaire n'ait pas joué son coup après le coup illégal du partenaire.

- d) Vous demandez aux joueurs de se mettre d'accord pour continuer ainsi ou reprendre avant l'irrégularité.



**Article 6.2.1.2 - Règles du jeu en compétition :** un coup est également achevé si le joueur ou la joueuse a joué son prochain coup, alors que son coup précédent n'était pas achevé.

**Article 7.5.1 - Règles du jeu en compétition.**

### Question 18

Vous êtes l'arbitre adjoint d'un tournoi à cadence lente.

Vous êtes présent à un échiquier où le conducteur des blancs avance son pion sur la dernière rangée puis appuie sur la pendule. Il remplace ensuite son pion par un cavalier.

Quelle est votre réaction ?

- a) Vous n'avez pas à intervenir.

- b) Vous mettez la pendule en pause et indiquez à ce joueur qu'il vient d'achever un coup illégal. Vous ajoutez 2 mn à son adversaire et la partie continue.

- c) Vous mettez la pendule en pause et indiquez à ce joueur qu'il vient d'achever un coup illégal. Vous ajoutez 2 mn à son adversaire et la partie continue en changeant le cavalier en dame.

- d) Vous déclarez la partie gagnée pour le conducteur des noirs.

**Article 7.5.2 - Règles du jeu en compétition :** si un joueur ou une joueuse a déplacé un pion sur la rangée la plus éloignée, a appuyé sur la pendule, mais n'a pas remplacé le pion par une nouvelle pièce, le coup est illégal. Le pion doit être remplacé par une dame de la même couleur que le pion.

### Question 19

Vous surveillez une partie jouée à cadence lente.

Vous constatez que la même position est apparue pour la 5e fois.

Que faites-vous ?

- a) Vous arrêtez la partie et déclarez le match nul.

- b) Rien ! Il appartient aux joueurs de réclamer le match nul.

- c) Rien ! Vous attendez que l'un des drapeaux tombe pour déclarer le match nul.

- d) Vous attendez que 75 coups soient joués sans mouvement de pion ni prise de pièce.

**Article 9.6.1 - Règles du jeu en compétition :** si la même position est apparue, comme en 9.2.2 au moins cinq fois, la partie est nulle.

### Question 20

Lors d'une compétition d'interclub une équipe a dans sa composition un joueur en situation de handicap moteur qui ne peut pas noter les coups. Pour cela, il fait appel à un assistant. Son adversaire considérant être lésé par le temps qu'il prend à noter les coups, vous demande par équité de lui enlever du temps.

Quelle est votre décision ?

- a) Vous enlevez effectivement 10 minutes à la pendule du joueur en situation de handicap.
- b) Vous n'effectuez aucun réglage des pendules.
- c) Vous ajoutez du temps aux deux joueurs.
- d) Vous ne touchez pas au réglage de la pendule en revanche vous demandez à l'assistant de noter sur les deux feuilles de partie.

**Article 8.1.6 - Règles du jeu en compétition :** si un joueur ou une joueuse est dans l'incapacité de noter les coups, il/elle peut fournir un assistant ou une assistante, ayant l'agrément de l'arbitre, pour enregistrer les coups. Sa pendule est ajustée par l'arbitre d'une manière équitable. Cet ajustement de la pendule ne doit pas s'appliquer à une personne en situation de handicap.

### Question 21

Vous êtes l'arbitre adjoint d'un tournoi dont la cadence est 1h30+30s/coup.

Peu de temps après le lancement d'une ronde par l'arbitre principal, un joueur vient vous voir.

Il vous explique que dès qu'il joue un coup et avant d'appuyer sur la pendule, son adversaire répond immédiatement en jouant un coup sans le noter. Il est surpris et vous demande s'il a le droit d'agir ainsi ?

Qu'allez-vous lui répondre ?

- a) « Oui votre adversaire peut jouer avant de noter votre coup même s'il n'a pas noté son coup précédent. »
- b) « Non, il n'a pas le droit » et vous lui rappelez l'obligation d'un joueur de noter ses propres coups et ceux de l'adversaire de la bonne façon, coup après coup. »
- c) « Oui votre adversaire peut jouer ainsi à condition d'avoir noté à chaque fois son propre coup précédent. »

**Article 8.1.3 - Règles du jeu en compétition.**

### Question 22

Vous arbitrez une coupe à la cadence de 50 min (+10s/coup). Un joueur dont la pendule affiche 08.30 (8 min 30 s) vous appelle pour vous signaler que son adversaire ne note plus les coups. Vous regardez sa pendule, elle affiche 04.13. Il joue ensuite quelques coups rapidement. La pendule affiche alors 5.06. Son adversaire fait un geste montrant la pendule et la feuille sur laquelle il continue à ne pas noter ses coups.

Que faites-vous ?

- a) Vous lui demandez de noter, sur son temps, les coups relevés par son adversaire puis de reprendre la notation.
- b) Vous le sanctionnez pour absence de notation.
- c) Vous lui demandez de noter les coups tant qu'il est au-dessus de 5 min.
- d) Vous ne faites rien.

**Article 8.4 - Règles du jeu en compétition.**

### Question 23

Un joueur est en train de noter sa partie. Il lui reste moins de 5 minutes à la pendule.

Pour quelle cadence parmi les suivantes a-t-il l'obligation de noter jusqu'au bout ?

- a) 50 minutes + 10 secondes par coup
- b) 15 minutes + 30 secondes par coup
- c) 30 minutes + 30 secondes par coup
- d) 120 minutes pour 40 coups + 1 heure KO. Le joueur est dans la 1<sup>re</sup> période

**Article 8.4 - Règles du jeu en compétition :** La cadence de la proposition "c" est une cadence lente. Avec un incrément de 30 secondes, le joueur ou la joueuse est dans l'obligation de respecter les exigences d'enregistrer ses propres coups et ceux de son adversaire de manière correcte, coup après coup.

### Question 24

Vous êtes l'arbitre adjoint d'un tournoi à la cadence 1 h 30 + 30 s/coup. Le règlement intérieur prévoit 20 minutes de délai pour arriver devant l'échiquier. Une ronde qui devait commencer à 15 h 00 n'est finalement lancée qu'à 15 h 10 à cause d'un problème de clés pour ouvrir la porte du bâtiment.

**A quelle heure les joueurs absents auront-ils la partie perdue par forfait ?**

- a) 15 h 10
- b) 15 h 20
- c) 15 h 30
- d) 15 h 40 : le délai par défaut prévu dans notre règlement fédéral est de 30 minutes

**Commentaire de l'article 6.7.2 - Règles du jeu en compétition :** le début de la ronde est le moment où l'annonce est faite par l'arbitre.

### Question 25

En cours de partie, un joueur vous pose une question concernant les règles du jeu.

**Comment réagissez-vous ?**

- a) Je ne réponds pas, car les joueurs ne doivent pas faire usage de notes ou conseils extérieurs pendant la partie.
- b) Je ne réponds pas, car je n'ai pas la certitude d'agir équitablement par une aide similaire envers son adversaire.
- c) J'explique au joueur au trait uniquement s'il me consulte sur son temps, en illustrant la situation avec les circonstances spécifiques de la partie en cours.
- d) J'explique au joueur la règle concernée, mais sans me baser sur la partie en cours pour ne pas fournir d'aide extérieure.

**Article 11.9 - Règles du jeu en compétition :** un joueur ou une joueuse a le droit de demander à l'arbitre l'explication d'un point particulier des Règles du Jeu d'Échecs.

### Question 26

**En cadence rapide quand est-ce que les règles de compétition s'appliquent obligatoirement ?**

- a) Quand un ou une arbitre ne supervise pas plus de deux parties et chaque partie est enregistrée uniquement par l'arbitre, son assistant ou son assistante.
- b) Quand un ou une arbitre ne supervise pas plus de trois parties et chaque partie est enregistrée par l'arbitre, son assistant ou son assistante et, si possible, par des moyens électroniques.
- c) Quand un ou une arbitre ne supervise pas plus de quatre parties et chaque partie est enregistrée uniquement par l'arbitre, son assistant ou son assistante.
- d) Quand un ou une arbitre ne supervise pas plus de cinq parties et chaque partie est enregistrée par l'arbitre, son assistant ou son assistante et, si possible, par des moyens électroniques.

**Article A.4.1 et A.4.2 - Annexe A : Parties en cadence rapide.**

### Question 27

Vous êtes l'arbitre adjoint d'un tournoi à cadence rapide.

Peu de temps après le lancement d'une ronde par l'arbitre principal, un joueur ayant les blancs achève son premier coup lorsque son téléphone sonne. Son adversaire arrive après le délai de forfait.

**Quel sera le résultat de cette partie ?**

- a) 0 - 0
- b) F - 1
- c) 0 - 1
- d) F - F

**Commentaire de l'article 11.3.3 - Règles du jeu en compétition :** le joueur/la joueuse A est dans la salle de jeu au démarrage de la ronde. Son adversaire, le joueur/la joueuse B, est en retard. Immédiatement après avoir joué son premier coup, le téléphone de A sonne. L'arbitre déclare la partie perdue pour A. Quelques minutes plus tard, mais dans les temps pour ne pas être forfait, B arrive. Le résultat est 0F-1F, car ceci n'est pas une partie « jouée » et ne peut être comptabilisée pour le classement Elo.

### Question 28

Vous êtes l'arbitre adjoint d'un tournoi à cadence rapide de 30 minutes + 10 s par coup.

L'article A.5 s'applique.

Sur un échiquier, après 12 coups achevés et deux minutes de jeu, vous remarquez que 5 secondes sont ajoutées au lieu de 10 à chaque coup sur la pendule.

Que faites-vous ?

- a) Vous demandez aux joueurs s'ils souhaitent recommencer la partie.
- b) Vous devez corriger le réglage initial en modifiant l'incrément.
- c) Vous devez ajouter 60 secondes aux deux joueurs et corriger l'incrément.
- d) Vous laissez le réglage de cette pendule tel quel lors de cette ronde uniquement.

**Article A.5.1 - Annexe A : Parties en cadence rapide :** à partir de la position initiale, lorsque 10 coups ont été achevés par chacun des deux adversaires, aucun changement ne doit être fait au réglage de la pendule, à moins que la programmation horaire de la compétition n'en soit affectée.

### Question 29

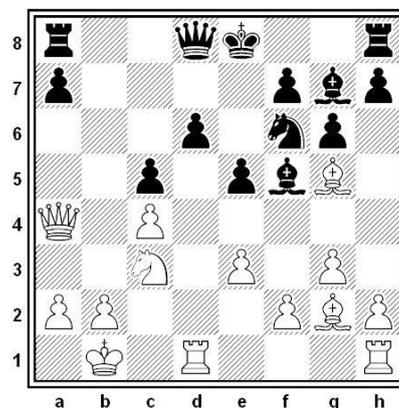
Vous êtes l'arbitre adjoint d'un tournoi à cadence rapide de 12 minutes + 3 s par coup.

L'article A.5 s'applique.

Vous arrivez sur un échiquier où apparaît la position suivante.

Que faites-vous ?

- a) Vous pénalisez le joueur qui vient d'achever un coup illégal.  
Il n'y a rien de spécial, vous poursuivez votre surveillance des autres échiquiers.
- b) Vous attendez le prochain coup achevé et déclarez le match nul si la position est toujours illégale.
- c) Vous attendez qu'un joueur vous sollicite pour intervenir sur un coup illégal achevé.



**Article A.5.4 - Annexe A : Parties en cadence rapide :** si l'arbitre observe deux rois en échec, il/elle attend jusqu'à ce que le coup suivant soit achevé. Ensuite, si la position sur l'échiquier est toujours illégale, il/elle déclare la partie nulle.

### Question 30

Voici des exemples de rappels règlementaires pouvant être énoncés par l'arbitre.

Lequel s'appuie sur l'article 11.5 des règles du jeu ?

- a) Les joueurs et joueuses d'autres parties ne doivent ni parler ni n'intervenir d'aucune façon dans une partie.
- b) En cours de partie, il est interdit aux joueurs et joueuses de faire usage de notes, sources d'information ou de conseils, ou d'analyser une quelconque partie sur un autre échiquier.
- c) Il est interdit de distraire ou de déranger l'adversaire de quelque manière que ce soit.
- d) Les joueurs et joueuses ayant terminé leur partie sont considérés comme des spectateurs et spectatrices.

**Article 11.5 - Règles du jeu en compétition :** il est interdit de distraire ou de déranger l'adversaire de quelque manière que ce soit.

-----  
Fin du corrigé de l'UVR

## UVC - session de juin 2024

### Durée : 2 heures

Tous les documents sont autorisés (en version imprimée ou numérique) sauf les annales constituées de sujets et de corrigés. Il est interdit de téléphoner ou de se connecter à Internet pendant l'épreuve (hormis les épreuves effectuées en ligne).

**Pour chaque question, une seule réponse est attendue. Toutes les questions rapportent un point. 80 % de bonnes réponses sont nécessaires pour avoir l'UV donc 24 bonnes réponses (l'UV a 30 questions).**

Cliquer sur la case à cocher correspondant à la bonne réponse.

## Partie A – Connaissance de la Direction Nationale de l'arbitrage et des missions des arbitres

### Question 1

Si votre objectif est de devenir AFC, quelle condition n'est pas obligatoire ?

- a) Se soumettre au contrôle d'honorabilité.
- b) Avoir un classement Elo strictement supérieur à 1300.
- c) Obtenir l'examen UVC que vous êtes en train de passer.
- d) Obtenir une attestation de stage pratique.

### Question 2

Quelle mission n'est pas de la responsabilité de la direction des règlements ?

- a) Le suivi des mesures administratives de la D.N.A.
- b) La mise à jour du livre de l'arbitre.
- c) La communication sur les modifications des règles et règlements.
- d) La rédaction de la version française des règles du jeu.

### Question 3

Qu'est-ce qu'un arbitre superviseur ?

- a) C'est ainsi que l'on appelle les arbitres qui remplissent les A.S.P.
- b) C'est un nom donné à l'arbitre en chef d'un tournoi.
- c) Ce sont des arbitres fédéraux expérimentés ayant l'autorité pour intervenir sur n'importe quel tournoi avec vocation d'assister et conseiller les autres arbitres.
- d) Ce sont des arbitres ayant un rôle précis sur un tournoi, par exemple la supervision anti-triche, la supervision des appariements...

### Question 4

Après obtention d'un titre d'arbitre, qu'avez-vous comme obligation minimale pour le conserver sans jamais devenir inactif ?

- a) Repasser les examens UVC et UVR au moins une fois toutes les quatre saisons sportives.
- b) Assister à un stage d'arbitre fédéral Club (SC) au moins une fois toutes les six saisons sportives.
- c) Arbitrer au moins une fois par saison sportive.
- d) Passer une formation spécifique d'une journée au moins une fois toutes les quatre saisons sportives.

### Question 5

Clara est AFC, quelle mission peut-on lui confier ?

- a) Arbitrer la demi-finale de la coupe de France.
- b) Arbitrer un match de Nationale 1.
- c) Gérer les appariements au système suisse du championnat départemental jeunes.
- d) Former des arbitres stagiaires.

### Question 6

Quelle mission est de la responsabilité de l'organisateur ?

- a) Mettre en place des jeux, pendules, cavaliers, numéros de tables et feuilles de parties.
- b) Vérifier le bon état de fonctionnement des pendules.
- c) S'assurer du confort minimum offert aux joueurs.
- d) Afficher les résultats.

### Question 7

Dans le cadre de la gestion d'un match du championnat de France des clubs que vous arbitrez en tant qu'AFC, **que n'avez-vous pas le droit de faire ?**

- a) Déclarer un forfait sportif.
- b) Déclarer un forfait administratif.
- c) Déclarer la partie perdue pour un joueur étant allé aux toilettes avec un téléphone éteint sur lui.
- d) Transmettre par vous-même le résultat du match au directeur de groupe.

### Question 8

Dans le cadre de la gestion d'un match du championnat de France des clubs que vous arbitrez en tant qu'AFC, **quelle mission n'est pas de votre responsabilité ?**

- a) Vérifier que chaque joueur et joueuse des deux équipes dispose d'une licence A.
- b) Récupérer les compositions de chaque équipe et réaliser le procès-verbal complet du match.
- c) Rappeler la cadence des parties et la sévérité de certaines règles s'appliquant pour la compétition.
- d) Informer le club des amendes à payer en cas d'éventuels forfaits.

## Partie B – Connaissance des règles de la FFE

### Question 9

Un joueur a pris sa licence dans votre club le 13 décembre 2023, l'an dernier il a participé uniquement à la coupe de la parité avec son précédent club. Il souhaite aussi jouer dans un championnat par équipes cette année.

Que répondez-vous ?

- a) Il a le droit, il n'est pas considéré comme muté car il a joué dans une autre compétition que le championnat de France des clubs.
- b) Il n'a pas le droit tant qu'il n'a pas présenté l'accord du club qu'il a quitté.
- c) Il n'a pas le droit car sa prise de licence est trop tardive.
- d) Il a le droit, la seule règle est de faire attention au nombre de mutés autorisés selon la compétition.

### Question 10

Pour la saison 2023-2024 : Un jeune joueur prend sa licence le 12/02/2024, il est né le 26/01/2012.

Quelle est sa catégorie d'âge ?

- a) Il est U12 car il avait 12 ans au moment de sa prise de licence.
- b) Il est U14 car il avait 12 ans au moment de sa prise de licence.
- c) Il est U12 car l'année 2023 est l'année de ses 11 ans.
- d) Il est U14 car l'année 2024 est l'année de ses 12 ans.

### Question 11

Quelle est le seul cas de forfait administratif parmi les suivants ?

- a) Un joueur ne s'est pas présenté devant son échiquier.
- b) Un joueur a fait un malaise pendant la partie et n'a pas pu la terminer.
- c) Un joueur s'est présenté à son échiquier et il est tombé au temps sans jouer un seul coup.
- d) Un joueur a joué pour son équipe mais n'était pas licencié.

### Question 12

Pour la saison 2023-2024, quel est le seul cas de joueur non muté parmi les suivants ?

- a) Une joueuse française ayant changé de club en début de saison mais n'ayant pas joué en équipe la saison précédente avec son précédent club.
- b) Un joueur français qui a pris une licence dans un club en début de saison et n'a pas joué en équipe mais a changé de club suite à un déménagement.
- c) Un joueur brésilien qui a pris sa 1<sup>re</sup> licence dans le club cette saison le 15 janvier 2024.
- d) Un joueur français ayant changé de club en début de saison et a joué en coupe Loubatière la saison précédente avec son précédent club.

### Question 13

Pour un tournoi, le montant de l'inscription est fixé à 20 € pour tout le monde, l'inscription est majorée à 30 € pour les personnes s'inscrivant à la dernière minute. Le jour du tournoi vous acceptez l'inscription d'une joueuse aveugle. L'organisateur est ennuyé car elle ne comprend pas pourquoi elle devrait payer plus cher son inscription et si elle ne peut pas bénéficier d'un geste en raison de son handicap.

Que lui répondez-vous ?

- a) La règle est la même pour tout le monde, elle doit payer 30 €.
- b) La règle peut être ajustée au bon vouloir de l'organisateur, c'est lui qui décide.
- c) Vous indiquez à l'organisateur qu'il n'a pas le droit de lui majorer son inscription, elle doit payer 20 €.
- d) Vous indiquez à l'organisateur que les personnes handicapées bénéficient de la gratuité de leur inscription, elle n'a rien à payer.

### Question 14

Lors d'un tournoi nécessitant une licence B, l'organisatrice a indiqué à l'arbitre qu'elle prendrait en charge les licences pour les personnes n'en ayant pas. Elle ne peut pas le faire immédiatement le jour du tournoi car elle n'a pas de connexion internet.

Quelle règle s'applique ?

- a) C'est strictement interdit de faire ça, la licence doit être prise avant le tournoi.
- b) La pratique est autorisée à condition que l'organisatrice régularise la prise de licence avant la fin du tournoi.
- c) La pratique est autorisée à condition que l'organisatrice régularise la prise de licence au plus tard 7 jours après le début du tournoi.
- d) La pratique est autorisée à condition que l'organisatrice régularise la prise de licence au plus tard 7 jours après la fin du tournoi.

### Question 15

Votre club organise un tournoi en cadence rapide. Vous êtes chargé de vous occuper des inscriptions. Le papa d'un joueur vous appelle trois jours avant pour inscrire son fils et précise qu'il ne doit pas payer l'inscription vu qu'il est champion de France petits-poussins en titre.

Que répondez-vous ?

- a) Il a raison, il ne doit pas payer l'inscription.
- b) Vous refusez car cela n'est valable que s'il s'inscrit au moins une semaine avant le début du tournoi.
- c) Vous refusez car cette règle n'existe que pour les GMI, MI, GMF et MIF.
- d) Vous refusez car cela n'est valable que pour les tournois en cadence lente.

## Partie C – Le championnat de France des clubs

### Question 16

Votre club évolue en nationale 2 cette année, votre président vous demande combien d'équipes descendront à l'issue de la saison.

Quelle est la bonne réponse ?

- a) Seule la dernière équipe descendra en nationale 3.
- b) Les deux dernières équipes descendront en nationale 3.
- c) Les trois dernières équipes descendront en nationale 3.
- d) Cela dépend de la ligue dans laquelle joue votre club.

### Question 17

Pour un match de nationale 2, l'arbitre est obligatoire.

Quelle est la sanction encourue par le club fautif si le match se joue sans arbitre ?

- a) Une pénalité administrative de « - 2 » sur le résultat du match.
- b) Le match est déclaré perdu pour le club fautif.
- c) Le club fautif reçoit un avertissement, il aura une amende si cela se reproduit.
- d) Le club fautif est sanctionné d'une amende de 150 €

### Question 18

Le capitaine d'équipe est en panique, il vient de remettre la composition de son équipe à l'arbitre mais s'aperçoit qu'un joueur n'est pas licencié. Le match commence dans 5 minutes et il a eu tout juste le temps de faire la prise de licence avant que le match ne commence.

Quelle règle s'applique ?

- a) La licence doit être prise au plus tard la veille du match.
- b) La licence doit être prise au plus tard à 12 h 00 le jour du match.
- c) La licence doit être prise avant que la composition de l'équipe de soit donnée à l'arbitre.
- d) La licence doit être prise avant l'heure prévue pour la rencontre.

### Question 19

Une joueuse de votre club a joué deux matchs en nationale 2, un match en nationale 3 et un match en nationale 4.

Quelle règle s'applique ?

- a) Elle peut encore jouer dans n'importe quelle division.
- b) Elle ne peut plus jouer en nationale 4.
- c) Elle ne peut plus jouer ni en nationale 4 ni en nationale 3.
- d) Elle ne peut plus jouer en nationale 2.

### Question 20

Quel est le retard autorisé en championnat de France des clubs ?

- a) Le retard autorisé est de 30 minutes pour toutes les divisions nationales.
- b) Le retard autorisé est de 60 minutes pour toutes les divisions nationales.
- c) Le retard autorisé est de 60 minutes en N4, N3, N2 et N1. Aucun retard n'est autorisé en Top 16.
- d) Le retard autorisé est de 60 minutes en N4, N3, N2 et N1 et de 30 minutes en Top 16..

### Question 21

Voici les compositions en classements Elo de quatre équipes d'un même club.

Laquelle ne recevra pas de sanction administrative en prenant en compte les critères sur le Elo ?

Echiquier	Equipe 1 – En N2	Equipe 2 – En N2	Equipe 3 – En N3	Equipe 4 – En N4
N°1	2526	2328	2212	2428
N°2	2439	2219	1957	1932
N°3	2469	1928	2068	1915
N°4	2487	1947	2022	1908
N°5	2328	1956	2014	1812
N°6	2429	1962	2007	1765
N°7	2237	1974	2000	1642
N°8	2118	2028	1990	1199

- a) L'équipe N°1
- b) L'équipe N°2
- c) L'équipe N°3
- d) L'équipe N°4

### Question 22

Une ligue souhaite organiser sa nationale 4 en faisant s'affronter des équipes de 6 joueurs.

Dans ce cas, quelle est la règle qui s'applique sur les nombres de personnes mutées dans une équipe ?

- a) Vous réagissez immédiatement en indiquant que les N4 doivent obligatoirement se jouer par équipe de 8 joueurs.
- b) En N4 c'est la ligue qui fixe le nombre de personnes mutées autorisées.
- c) Dans le cas présenté, on ne peut aligner plus de 3 personnes mutées.
- d) Dans le cas présenté, on ne peut aligner plus de 2 personnes mutées.

## Partie D – Le championnat de France des jeunes

### Question 23

Pour le championnat de France des jeunes, quelles sont les catégories d'âges pour lesquelles il n'y a pas de phase qualificative ?

- a) Uniquement les U20 (juniors) et U20F (juniors Filles)
- b) Uniquement les U18 (cadettes), U18F (cadettes), U20 (juniors) et U20F (juniors Filles)
- c) Uniquement les U16 (minimes), U16F (minimes filles), U18 (cadettes), U18F (cadettes), U20 (juniors) et U20F (juniors Filles)
- d) Toutes les catégories d'âge ont une phase qualificative.

### Question 24

Un garçon de votre club a entendu qu'il peut être qualifié d'office au championnat de France des jeunes avec son classement Elo. Mais, comme le classement Elo change tout le temps, il veut savoir quand est-ce qu'il faut regarder.

Quelle règle s'applique ?

- a) On vérifie le Elo en juillet ou août de la saison précédente ou en septembre de la nouvelle saison.
- b) On vérifie le Elo uniquement au mois de janvier avant le championnat de France.
- c) On vérifie le Elo uniquement au mois de septembre de la saison en cours.
- d) On vérifie le Elo uniquement au mois d'août de la saison précédente.

### Question 25

Pendant les qualifications des zones interdépartementales, **quelle est la cadence minimale pour les grandes catégories ?**

- a) 25 min +10s/coup
- b) 50 min +10s/coup
- c) 1 h + 30s/coup
- d) 1h30min – 40 coups + 30 min +30s/coup pendant toute la partie.

### Question 26

Les parents d'une jeune joueuse vous sollicitent pour un cas particulier, leur enfant va participer à un championnat de zone interdépartementale mixte. Elle a le niveau pour espérer se qualifier en catégorie mixte et en catégorie féminine.

**Quand devra-t-elle faire le choix de sa catégorie ?**

- a) Elle n'a pas à choisir, elle sera automatiquement qualifiée en catégorie féminine.
- b) Elle n'a pas à choisir, elle sera automatiquement qualifiée en catégorie mixte.
- c) Elle doit faire le choix d'une qualification pour l'une des deux catégories immédiatement après la fin du tournoi interdépartemental.
- d) Elle doit faire le choix d'une qualification pour l'une des deux catégories avant le début du tournoi interdépartemental.

## Partie E – La coupe de France

### Question 27

Un club que vous connaissez vient d'accéder à la nationale 2 pour la saison prochaine. Le président du club a cru entendre qu'ils auront l'obligation de participer à la coupe de France.

**Que lui répondez-vous ?**

- a) Il n'a aucune obligation d'y participer
- b) Il sera obligé d'y participer et commencera dès le 1<sup>er</sup> tour avec toutes les autres équipes.
- c) Il sera obligé d'y participer et entrera en 32<sup>ème</sup> de finale.
- d) Il sera obligé d'y participer et entrera en 64<sup>ème</sup> de finale.

### Question 28

Lors d'un match de coupe de France entre MONEQUIPE et L'EQUIPEDAILLEURS, le club de MONEQUIPE a obtenu les résultats suivants :

1<sup>er</sup> échiquier : Victoire

2<sup>ème</sup> échiquier : Victoire

3<sup>ème</sup> échiquier : Victoire

4<sup>ème</sup> échiquier : Défaite par forfait.

**Quel est le score final ?**

- a) 3 – 0
- b) 3 – 1
- c) 2 – 1
- d) 2 – 0

### Question 29

Vous appartenez au club de MONEQUIPE et on vous a nommé capitaine du match de 32<sup>ème</sup> de finale de coupe de France affiché sur la forme LESAUTRES vs MONEQUIPE.

Les joueurs de MONEQUIPE vous demandent avec quelles couleurs ils vont jouer.

Quelle est la bonne réponse ?

- a) 1<sup>er</sup> échiquier : BLANCS – 2<sup>ème</sup> échiquier : NOIRS – 3<sup>ème</sup> échiquier : BLANCS – 4<sup>ème</sup> échiquier : NOIRS
- b) 1<sup>er</sup> échiquier : BLANCS – 2<sup>ème</sup> échiquier : NOIRS – 3<sup>ème</sup> échiquier : NOIRS – 4<sup>ème</sup> échiquier : BLANCS
- c) 1<sup>er</sup> échiquier : NOIRS – 2<sup>ème</sup> échiquier : BLANCS – 3<sup>ème</sup> échiquier : BLANCS – 4<sup>ème</sup> échiquier : NOIRS
- d) 1<sup>er</sup> échiquier : NOIRS – 2<sup>ème</sup> échiquier : BLANCS – 3<sup>ème</sup> échiquier : NOIRS – 4<sup>ème</sup> échiquier : BLANCS

### Question 30

Un match de 16<sup>ème</sup> de Finale de coupe de France se termine sur le score de 2-2.

Comment déterminer l'équipe qui se qualifie en 8<sup>ème</sup> de finale ?

- a) L'équipe avec la somme Elo la plus faible se qualifie.
- b) L'équipe avec la moyenne d'âge la plus faible se qualifie.
- c) L'équipe dont le 1<sup>er</sup> échiquier a gagné se qualifie.
- d) On organise un match de départage en parties rapides pour départager les deux équipes.

-----  
**FIN de l'UVC**

## UVC – session de juin 2024 - grille des réponses

QUESTION	REPONSE	ARTICLE DE REFERENCE	Taux Réussite
1	<b>b</b>	LA :RIDNA – III. Coursus Fédéral Des Arbitres – 7.1 Critères administratifs et 8.3 L'arbitre Fédéral Club	78 %
2	<b>a</b>	LA :RIDNA – II. Organisation Et Administration – 3.2 Direction des règlements.	82 %
3	<b>c</b>	LA :RIDNA – II. Organisation Et Administration – 4.1 Les superviseurs et superviseuses.	94 %
4	<b>d</b>	LA :RIDNA – II. Organisation Et Administration – 6.2 Arbitres inactifs.	82 %
5	<b>b</b>	LA :RIDNA – V. Classification Des Tournois – 12.4 Arbitres Fédéraux de Club	92 %
6	<b>a</b>	LA :Chapitre 1.2 Les missions de l'arbitre Articles 2.1 et Article 3	73 %
7	<b>b</b>	LA :Chapitre 5.1 Gestion d'un match	95 %
8	<b>d</b>	LA :Chapitre 5.1 Gestion d'un match	69 %
9	<b>c</b>	R01 – 1. Licences et R01 – 2.2 Mutations	49 %
10	<b>c</b>	R01 – 2.4. Catégories d'âge	70 %
11	<b>d</b>	R01 – 3.1.3 Forfait administratif	84 %
12	<b>a</b>	R01 – 2.2 Mutations	78 %
13	<b>c</b>	R03 – 2.3 Droits d'inscriptions	81 %
14	<b>d</b>	R03 – 2.5 Conditions de participation des joueurs et joueuses	88 %
15	<b>d</b>	R03 – 2.3 Droits d'inscriptions	89 %
16	<b>b</b>	A02 – 1.2 Déroulement de la compétition	95 %
17	<b>d</b>	A02 – 2.5 Responsable des rencontres et arbitrage	44 %
18	<b>d</b>	A02 – 3.6.d) Validité de la licence.	74 %
19	<b>b</b>	A02 – 3.7.c) Participation dans plusieurs équipes	86 %
20	<b>b</b>	A02 – 3.8 Forfaits sportifs	89 %
21	<b>b</b>	A02 – 3.6.e) Elo et 3.7.j) Elo en N4	84 %
22	<b>d</b>	A02 – 3.7.a) et 3.7.g)	80 %
23	<b>b</b>	J01 – 2. Organisation générale	77 %
24	<b>a</b>	J01 – 2.6 Qualifications d'office.	89 %
25	<b>b</b>	J01 – 3.2.2. Cadence – Qualifications zones interdépartementales.	81 %
26	<b>c</b>	J01 – 2.4 Phase(s) zone interdépartementale – Cas particulier	89 %
27	<b>a</b>	C01 – 1.3 Engagements	52 %
28	<b>c</b>	C01 – Points de partie	80 %
29	<b>c</b>	C01 – 3.2 Couleurs	76 %
30	<b>c</b>	C01 – 4.2 Points de match	88 %

CF. : Livre de l'arbitre et règlements fédéraux : site fédéral - rubrique « Document », puis « règlements »

## UVC - session de juin 2024 – corrigé détaillé

### Partie A – Connaissance de la Direction Nationale de l'arbitrage et des missions des arbitres

#### Question 1

Si votre objectif est de devenir AFC, quelle condition n'est pas obligatoire ?

- a) Se soumettre au contrôle d'honorabilité.
- b) Avoir un classement Elo strictement supérieur à 1300.
- c) Obtenir l'examen UVC que vous êtes en train de passer.
- d) Obtenir une attestation de stage pratique.

*LA – RIDNA – III. CURSUS FEDERAL DES ARBITRES – 7.1 Critères administratifs et 8.3 L'arbitre Fédéral Club*

*Commentaire de correction : Il est obligatoire de posséder un classement Elo mais aucune limite n'est imposée.*

#### Question 2

Quelle mission n'est pas de la responsabilité de la direction des règlements ?

- a) Le suivi des mesures administratives de la D.N.A.
- b) La mise à jour du livre de l'arbitre.
- c) La communication sur les modifications des règles et règlements.
- d) La rédaction de la version française des règles du jeu.

*LA – RIDNA – II. ORGANISATION ET ADMINISTRATION – 3.2 Direction des règlements*

#### Question 3

Qu'est-ce qu'un arbitre superviseur ?

- a) C'est ainsi que l'on appelle les arbitres qui remplissent les A.S.P.
- b) C'est un nom donné à l'arbitre en chef d'un tournoi.
- c) Ce sont des arbitres fédéraux expérimentés ayant l'autorité pour intervenir sur n'importe quel tournoi avec vocation d'assister et conseiller les autres arbitres.
- d) Ce sont des arbitres ayant un rôle précis sur un tournoi, par exemple la supervision anti-triche, la supervision des appariements, ...

*LA – RIDNA – II. ORGANISATION ET ADMINISTRATION – 4.1 Les superviseurs et superviseuses.*

#### Question 4

Après obtention d'un titre d'arbitre, qu'avez-vous comme obligation minimale pour le conserver sans jamais devenir inactif ?

- a) Repasser les examens UVC et UVR au moins une fois toutes les quatre saisons sportives.
- b) Assister à un stage d'arbitre fédéral Club (SC) au moins une fois toutes les six saisons sportives.
- c) Arbitrer au moins une fois par saison sportive.
- d) Passer une formation spécifique d'une journée au moins une fois toutes les quatre saisons sportives.

*LA – RIDNA – II. ORGANISATION ET ADMINISTRATION – 6.2 Arbitres inactifs*

#### Question 5

Clara est AFC, quelle mission peut-on lui confier ?

- a) Arbitrer la demi-finale de la coupe de France.
- b) Arbitrer un match de Nationale 1.
- c) Gérer les appariements au système suisse du championnat départemental jeunes.
- d) Former des arbitres stagiaires.

*LA – RIDNA – V. CLASSIFICATION DES TOURNOIS – 12.4 Arbitres Fédéraux de Club*

#### Question 6

Quelle mission est de la responsabilité de l'organisateur ?

- a) Mettre en place des jeux, pendules, cavaliers, numéros de tables et feuilles de parties.
- b) Vérifier le bon état de fonctionnement des pendules.
- c) S'assurer du confort minimum offert aux joueurs.
- d) Afficher les résultats.

*LA – Chapitre 1.2 Les missions de l'arbitre Articles 2.1 et Article 3*

*Commentaire de correction : Beaucoup de candidats ont choisi la réponse C), ce choix est raisonnable cependant le confort des joueurs reste une des obligations de l'arbitre alors qu'en aucun cas l'organisateur ne peut imposer la mise en place du matériel aux arbitres.*

### Question 7

Dans le cadre de la gestion d'un match du championnat de France des clubs que vous arbitrez en tant qu' AFC, **que n'avez-vous pas le droit de faire ?**

- a) Déclarer un forfait sportif.
- b) Déclarer un forfait administratif.
- c) Déclarer la partie perdue pour un joueur étant allé aux toilettes avec un téléphone éteint sur lui.
- d) Transmettre par vous-même le résultat du match au directeur de groupe.

*LA – Chapitre 5.1 Gestion d'un match : Déclarer les forfaits administratifs est de la responsabilité de la direction du groupe.*

### Question 8

Dans le cadre de la gestion d'un match du championnat de France des clubs que vous arbitrez en tant qu' AFC, **quelle mission n'est pas de votre responsabilité ?**

- a) Vérifier que chaque joueur et joueuse des deux équipes dispose d'une licence A.
- b) Récupérer les compositions de chaque équipe et réaliser le procès-verbal complet du match.
- c) Rappeler la cadence des parties et la sévérité de certaines règles s'appliquant pour la compétition.
- d) Informer le club des amendes à payer en cas d'éventuels forfaits.

*LA – Chapitre 5.1 Gestion d'un match : L'information des amendes à payer est de la responsabilité de la direction des groupes.*

## Partie B – Connaissance des règles de la FFE

### Question 9

Un joueur a pris sa licence dans votre club le 13 décembre 2023, l'an dernier il a participé uniquement à la coupe de la parité avec son précédent club. Il souhaite aussi jouer dans un championnat par équipes cette année. **Que répondez-vous ?**

- a) Il a le droit, il n'est pas considéré comme muté car il a joué dans une autre compétition que le championnat de France des clubs.
- b) Il n'a pas le droit tant qu'il n'a pas présenté l'accord du club qu'il a quitté.
- c) Il n'a pas le droit car sa prise de licence est trop tardive.
- d) Il a le droit, la seule règle est de faire attention au nombre de mutés autorisés selon la compétition.

*R01 – 1. Licences et R01 – 2.2 Mutations La Coupe de la Parité est une compétition par équipe donc le joueur a bien le statut de muté. Les licences des joueurs et joueuses mutés doivent être prise au plus tard le 30 novembre de la saison.*

### Question 10

Pour la saison 2023-2024 : Un jeune joueur prend sa licence le 12/02/2024, il est né le 26/01/2012. **Quelle est sa catégorie d'âge ?**

- a) Il est U12 car il avait 12 ans au moment de sa prise de licence.
- b) Il est U14 car il avait 12 ans au moment de sa prise de licence.
- c) Il est U12 car l'année 2023 est l'année de ses 11 ans.
- d) Il est U14 car l'année 2024 est l'année de ses 12 ans.

*R01 – 2.4. Catégories d'âge : Pour calculer une catégorie d'âge on prend l'année de début de saison moins l'année de naissance. On rappelle que U12 veut dire « strictement moins de 12 ans »*

### Question 11

**Quelle est le seul cas de forfait administratif parmi les suivants ?**

- a) Un joueur ne s'est pas présenté devant son échiquier.
- b) Un joueur a fait un malaise pendant la partie et n'a pas pu la terminer.
- c) Un joueur s'est présenté à son échiquier et il est tombé au temps sans jouer un seul coup.
- d) Un joueur a joué pour son équipe mais n'était pas licencié.

*R01 – 3.1.3 Forfait administratif*

**Question 12**

Pour la saison 2023-2024, quel est le seul cas de joueur non muté parmi les suivants ?

- a) Une joueuse française ayant changé de club en début de saison mais n'ayant pas joué en équipe la saison précédente avec son précédent club.
- b) Un joueur français qui a pris une licence dans un club en début de saison et n'a pas joué en équipe mais a changé de club suite à un déménagement.
- c) Un joueur brésilien qui a pris sa 1<sup>re</sup> licence dans le club cette saison le 15 janvier 2024.
- d) Un joueur français ayant changé de club en début de saison et a joué en coupe Loubatière la saison précédente avec son précédent club.

*R01 – 2.2 Mutations*

**Question 13**

Pour un tournoi, le montant de l'inscription est fixé à 20 € pour tout le monde, l'inscription est majorée à 30 € pour les personnes s'inscrivant à la dernière minute. Le jour du tournoi vous acceptez l'inscription d'une joueuse aveugle. L'organisateur est ennuyé car elle ne comprend pas pourquoi elle devrait payer plus cher son inscription et si elle ne peut pas bénéficier d'un geste en raison de son handicap. **Que lui répondez-vous ?**

- a) La règle est la même pour tout le monde, elle doit payer 30 €.
- b) La règle peut être ajustée au bon vouloir de l'organisateur, c'est lui qui décide.
- c) Vous indiquez à l'organisateur qu'il n'a pas le droit de lui majorer son inscription, elle doit payer 20 €.
- d) Vous indiquez à l'organisateur que les personnes handicapées bénéficient de la gratuité de leur inscription, elle n'a rien à payer.

*R03 – 2.3 Droits d'inscriptions : La majoration des prix d'inscriptions ne s'applique pas aux personnes prouvant une situation de handicap. (Carte de mobilisation inclusion de personne en situation de handicap)*

*Commentaire de correction : Le faible taux de réussite à cette question peut s'expliquer par le fait que cette règle est récente. Nous invitons les candidats à s'assurer qu'ils possèdent bien la dernière mise à jour des règlements fédéraux.*

**Question 14**

Lors d'un tournoi nécessitant une licence B, l'organisatrice a indiqué à l'arbitre qu'elle prendrait en charge les licences pour les personnes n'en ayant pas. Elle ne peut pas le faire immédiatement le jour du tournoi car elle n'a pas de connexion internet. **Quelle règle s'applique ?**

- a) C'est strictement interdit de faire ça, la licence doit être prise avant le tournoi.
- b) La pratique est autorisée à condition que l'organisatrice régularise la prise de licence avant la fin du tournoi.
- c) La pratique est autorisée à condition que l'organisatrice régularise la prise de licence au plus tard 7 jours après le début du tournoi.
- d) La pratique est autorisée à condition que l'organisatrice régularise la prise de licence au plus tard 7 jours après la fin du tournoi.

*R03 – 2.5 Conditions de participation des joueurs et joueuses*

**Question 15**

Votre club organise un tournoi en cadence rapide. Vous êtes chargé de vous occuper des inscriptions. Le papa d'un joueur vous appelle trois jours avant pour inscrire son fils et précise qu'il ne doit pas payer l'inscription vu qu'il est champion de France petits-poussins en titre. **Que répondez-vous ?**

- a) Il a raison, il ne doit pas payer l'inscription.
- b) Vous refusez car cela n'est valable que s'il s'inscrit au moins une semaine avant le début du tournoi.
- c) Vous refusez car cette règle n'existe que pour les GMI, MI, GMF et MIF.
- d) Vous refusez car cela n'est valable que pour les tournois en cadence lente.

*R03 – 2.3 Droits d'inscriptions*

*Commentaire de correction : Cette question est très fréquemment posée aux examens et présente une situation très courante en tournoi, le faible taux de réussite indique que les candidats et candidates ne travaillent pas suffisamment les annales.*

## Partie C – Le championnat de France des clubs

### Question 16

Votre club évolue en nationale 2 cette année, votre président vous demande combien d'équipes descendront à l'issue de la saison. **Quelle est la bonne réponse ?**

- a) Seule la dernière équipe descendra en nationale 3.
- b) Les deux dernières équipes descendront en nationale 3.
- c) Les trois dernières équipes descendront en nationale 3.
- d) Cela dépend de la ligue dans laquelle joue votre club.

**A02 – 1.2 Déroulement de la compétition :** Les équipes classées 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> descendent de N2 vers N3

### Question 17

Pour un match de nationale 2, l'arbitre est obligatoire. **Quelle est la sanction encourue par le club fautif si le match se joue sans arbitre ?**

- a) Une pénalité administrative de « - 2 » sur le résultat du match.
- b) Le match est déclaré perdu pour le club fautif.
- c) Le club fautif reçoit un avertissement, il aura une amende si cela se reproduit.
- d) Le club fautif est sanctionné d'une amende de 150 €

**A02 – 2.5 Responsable des rencontres et arbitrage**

### Question 18

Le capitaine d'équipe est en panique, il vient de remettre la composition de son équipe à l'arbitre mais s'aperçoit qu'un joueur n'est pas licencié. Le match commence dans 5 minutes et il a eu tout juste le temps de faire la prise de licence avant que le match ne commence. **Quelle règle s'applique ?**

- a) La licence doit être prise au plus tard la veille du match.
- b) La licence doit être prise au plus tard à 12 h 00 le jour du match.
- c) La licence doit être prise avant que la composition de l'équipe de soit donnée à l'arbitre.
- d) La licence doit être prise avant l'heure prévue pour la rencontre.

**A02 – 3.6.d) Validité de la licence.**

### Question 19

Une joueuse de votre club a joué deux matchs en nationale 2, un match en nationale 3 et un match en nationale 4. **Quelle règle s'applique ?**

- a) Elle peut encore jouer dans n'importe quelle division.
- b) Elle ne peut plus jouer en nationale 4.
- c) Elle ne peut plus jouer ni en nationale 4 ni en nationale 3.
- d) Elle ne peut plus jouer en nationale 2.

**A02 – 3.7.c) Participation dans plusieurs équipes :** La joueuse a joué au moins 3 matchs en division supérieure à la N4

**Commentaire de correction :** La moitié des candidats n'ont pas compris cette règle. Lorsqu'un club possède plusieurs équipes dans différentes divisions, il s'agit d'une des règles les plus importantes à surveiller pour éviter les sanctions.

### Question 20

**Quel est le retard autorisé en championnat de France des clubs ?**

Le retard autorisé est de 30 minutes pour toutes les divisions nationales.

- a) Le retard autorisé est de 60 minutes pour toutes les divisions nationales.
- b) Le retard autorisé est de 60 minutes en N4,N3, N2 et N1. Aucun retard n'est autorisé en Top 16.
- c) Le retard autorisé est de 60 minutes en N4,N3, N2 et N1 et de 30 minutes en Top 16.

**A02 – 3.8 Forfaits sportifs**

### Question 21

Voici les compositions en classements Elo de quatre équipes d'un même club. **Laquelle ne recevra pas de sanction administrative en prenant en compte les critères sur le Elo ?**

Echiquier	Equipe 1 – En N2	Equipe 2 – En N2	Equipe 3 – En N3	Equipe 4 – En N4
N°1	2526	2328	2212	2428
N°2	2439	2219	1957	1932
N°3	2469	1928	2068	1915
N°4	2487	1947	2022	1908
N°5	2328	1956	2014	1812
N°6	2429	1962	2007	1765
N°7	2237	1974	2000	1642
N°8	2118	2028	1990	1199

- a) L'équipe N°1
- b) L'équipe N°2
- c) L'équipe N°3
- d) L'équipe N°4

**A02 – 3.6.e) Elo et 3.7.j) Elo en N4 :** L'équipe N°4 est sanctionnée car elle a fait jouer un plus de 2400 elo avec 3 équipes du même club en division supérieure. L'équipe N°3 n'a pas respecté la règle des 100 pts elo au 3<sup>ème</sup> échiquier. De même pour l'équipe N°1 au 6<sup>ème</sup> échiquier.

**Commentaire de correction :** De nombreux candidats ont choisi la réponse D et n'ont donc pris en compte que la règle des 100 pts Elo. Les questions sur les compositions d'équipes aux interclubs sont très courantes et il est vivement conseillé de travailler les règles de composition du championnat de France des clubs avant de se présenter à l'examen.

### Question 22

Une ligue souhaite organiser sa nationale 4 en faisant s'affronter des équipes de 6 joueurs. **Dans ce cas, quelle est la règle qui s'applique sur les nombres de personnes mutées dans une équipe ?**

- a) Vous réagissez immédiatement en indiquant que les N4 doivent obligatoirement se jouer par équipe de 8 joueurs.
- b) En N4 c'est la ligue qui fixe le nombre de personnes mutées autorisées.
- c) Dans le cas présenté, on ne peut aligner plus de 3 personnes mutées.
- d) Dans le cas présenté, on ne peut aligner plus de 2 personnes mutées.

**A02 – 3.7.a) et 3.7.g) Les ligues peuvent faire le choix d'une N4 à 6 échiquiers. Dans ce cadre la limite du nombre de mutés passe à 2.**

## Partie D – Le championnat de France des jeunes

### Question 23

Pour le championnat de France des jeunes, **quelles sont les catégories d'âges pour lesquelles il n'y a pas de phase qualificative ?**

- a) Uniquement les U20 (juniors) et U20F (juniors Filles)
- b) Uniquement les U18 (cadets), U18F (cadettes), U20 (juniors) et U20F (juniors Filles)
- c) Uniquement les U16 (minimes), U16F (minimes filles), U18 (cadets), U18F (cadettes), U20 (juniors) et U20F (juniors Filles)
- d) Toutes les catégories d'âge ont une phase qualificative.

**J01 – 2. Organisation générale**

### Question 24

Un garçon de votre club a entendu qu'il peut être qualifié d'office au championnat de France des jeunes avec son classement Elo. Mais, comme le classement Elo change tout le temps, il veut savoir quand est-ce qu'il faut regarder. **Quelle règle s'applique ?**

- a) On vérifie le Elo en juillet ou août de la saison précédente ou en septembre de la nouvelle saison.
- b) On vérifie le Elo uniquement au mois de janvier avant le championnat de France.
- c) On vérifie le Elo uniquement au mois de septembre de la saison en cours.
- d) On vérifie le Elo uniquement au mois d'août de la saison précédente.

**J01 – 2.6 Qualifications d'office.**

**Question 25**

Pendant les qualifications des zones interdépartementales, **quelle est la cadence minimale pour les grandes catégories ?**

- a) 25 min +10s/coup
- b) 50 min +10s/coup
- c) 1 h + 30s/coup
- d) 1h30min – 40 coups + 30 min +30s/coup pendant toute la partie.

*J01 – 3.2.2. Cadence – Qualifications zones interdépartementales.*

**Question 26**

Les parents d'une jeune joueuse vous sollicitent pour un cas particulier, leur enfant va participer à un championnat de zone interdépartementale mixte. Elle a le niveau pour espérer se qualifier en catégorie mixte et en catégorie féminine. **Quand devra-t-elle faire le choix de sa catégorie ?**

- a) Elle n'a pas à choisir, elle sera automatiquement qualifiée en catégorie féminine.
- b) Elle n'a pas à choisir, elle sera automatiquement qualifiée en catégorie mixte.
- c) Elle doit faire le choix d'une qualification pour l'une des deux catégories immédiatement après la fin du tournoi interdépartemental.
- d) Elle doit faire le choix d'une qualification pour l'une des deux catégories avant le début du tournoi interdépartemental.

*J01 – 2.4 Phase(s) zone interdépartementale – Cas particulier*

**Partie E – La coupe de France****Question 27**

Un club que vous connaissez vient d'accéder à la nationale 2 pour la saison prochaine. Le président du club a cru entendre qu'ils auront l'obligation de participer à la coupe de France. **Que lui répondez-vous ?**

- a) Il n'a aucune obligation d'y participer
- b) Il sera obligé d'y participer et commencera dès le 1<sup>er</sup> tour avec toutes les autres équipes.
- c) Il sera obligé d'y participer et entrera en 32<sup>ème</sup> de finale.
- d) Il sera obligé d'y participer et entrera en 64<sup>ème</sup> de finale.

*C01 – 1.3 Engagements : L'obligation de participation n'est que pour les équipes évoluant en N1 ou en Top 16*

**Question 28**

Lors d'un match de coupe de France: MONEQUIPE vs EQUIPEDAILLEURS, le club de MONEQUIPE a obtenu les résultats suivants :

1<sup>er</sup> échiquier : Victoire

2<sup>ème</sup> échiquier : Victoire

3<sup>ème</sup> échiquier : Victoire

4<sup>ème</sup> échiquier : Défaite par forfait.

**Quel est le score final ?**

- a) 3 – 0
- b) 3 – 1
- c) 2 – 1
- d) 2 – 0

*C01 – Points de partie : La défaite par forfait amène un malus de 1pt à l'équipe fautive.*

*Commentaire de correction : Le taux de réussite à cette question est très faible. La grande majorité des candidats ont répondu d) prouvant qu'ils ont trouvé la règle du malus dans le règlement mais ils ont oublié que l'équipe adverse marquait également un point sur cet échiquier.*

### Question 29

Vous appartenez au club de MONEQUIPE et on vous a nommé capitaine du match de 32<sup>ème</sup> de finale de coupe de France affiché sur la forme LESAUTRES vs MONEQUIPE.

Les joueurs de MONEQUIPE vous demandent avec quelles couleurs ils vont jouer. **Quelle est la bonne réponse ?**

- a) 1<sup>er</sup> échiquier : BLANCS – 2<sup>ème</sup> échiquier : NOIRS – 3<sup>ème</sup> échiquier : BLANCS – 4<sup>ème</sup> échiquier : NOIRS
- b) 1<sup>er</sup> échiquier : BLANCS – 2<sup>ème</sup> échiquier : NOIRS – 3<sup>ème</sup> échiquier : NOIRS – 4<sup>ème</sup> échiquier : BLANCS
- c) 1<sup>er</sup> échiquier : NOIRS – 2<sup>ème</sup> échiquier : BLANCS – 3<sup>ème</sup> échiquier : BLANCS – 4<sup>ème</sup> échiquier : NOIRS
- d) 1<sup>er</sup> échiquier : NOIRS – 2<sup>ème</sup> échiquier : BLANCS – 3<sup>ème</sup> échiquier : NOIRS – 4<sup>ème</sup> échiquier : BLANCS

*C01 – 3.2 Couleurs : MONEQUIPE est citée en 2<sup>ème</sup> dans le nom du match. Elle a donc les noirs au 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> échiquier et les blancs sur les autres.*

### Question 30

Un match de 16<sup>ème</sup> de Finale de coupe de France se termine sur le score de 2-2. **Comment déterminer l'équipe qui se qualifie en 8<sup>ème</sup> de finale ?**

- a) L'équipe avec la somme Elo la plus faible se qualifie.
- b) L'équipe avec la moyenne d'âge la plus faible se qualifie.
- c) L'équipe dont le 1<sup>er</sup> échiquier a gagné se qualifie.
- d) On organise un match de départage en parties rapides pour départager les deux équipes.

*C01 – 4.2 Points de match*

-----  
**FIN du corrigé de l'UVC**

**UVO - session de juin 2024**

**Durée : 1 heure**

Tous les documents sont autorisés (en version imprimée ou numérique) sauf les annales constituées de sujets et de corrigés. Il est interdit de téléphoner ou de se connecter à Internet pendant l'épreuve (hormis les épreuves effectuées en ligne).

**Pour chaque question, une seule réponse est attendue.**

**Toutes les questions rapportent un point. 80 % de bonnes réponses sont nécessaires pour avoir l'UV donc 16 bonnes réponses (l'UV a 20 questions).**

Cliquer sur la case à cocher correspondant à la bonne réponse.

**Question 1**

Pour obtenir le titre d'arbitre fédéral d'open (AFO), un arbitre doit remplir certaines conditions.

**Parmi les propositions ci-dessous laquelle est fautive ?**

- a) Être âgé au minimum de 16 ans.
- b) Être titulaire du titre AFC.
- c) Être titulaire des UVO et UVT.
- d) Ayant obtenu deux ASP favorables.

**Question 2 :**

Une fois le titre d'AFO1 obtenu, **quelle est la première étape pour obtenir l'agrément FIDE autorisant à arbitrer des tournois homologués FIDE ?**

- a) Envoyer sa demande au secrétariat de la FFE accompagné du règlement de 20 €.
- b) Faire la demande par courriel auprès du directeur des titres de la DNA.
- c) Faire la demande auprès du DRA de sa ligue.
- d) Faire la demande en ligne via le formulaire ad-hoc sur le site de la FIDE.

**Question 3.**

Les arbitres fédéraux d'open ont la compétence pour arbitrer certaines compétitions.

**Quelle compétition parmi les suivantes ne peut pas être arbitrée par un arbitre fédéral d'open de niveau 1 ?**

- a) La finale de la coupe de la parité.
- b) Le championnat de France des jeunes en tant qu'arbitre adjoint.
- c) Un open à normes en tant qu'arbitre principal.
- d) La finale de la coupe de France.

**Question 4**

Votre stage AFO1 date des 27 et 28 avril 2024.

**Si vous ne faites pas de nouveau stage, jusqu'à quelle date pouvez-vous continuer à arbitrer ?**

- a) 28/04/2028.
- b) 31/08/2028.
- c) 28/04/2030.
- d) Ça dépend du résultat des UV et de la date de leur obtention.

### Question 5

Parmi les propositions suivantes, l'une est incorrecte.

Laquelle ?

- a) Dans le calcul de la variation du Elo d'un joueur FIDE, le coefficient de développement peut varier en fonction du nombre de parties jouées sur une période.
- b) En Coupe Jean-Claude Loubatière, si un joueur classé 1800 FIDE marque le point face à un joueur classé 1690 FIDE, la partie ne comptera pour aucun des deux joueurs.
- c) Si le téléphone du joueur ayant les blancs sonne après son premier coup mais avant le coup de l'adversaire, ce dernier gagne. Cette victoire entre dans le calcul de la variation du Elo.
- d) Lors d'un tournoi homologué FIDE au système suisse, les parties jouées entre deux joueurs classés FIDE comptent pour le classement.

### Question 6

Vous arbitrez en tant qu'adjoint un open à cadence lente où de nombreux titrés participent. L'organisateur est content car des normes peuvent être obtenues. L'homologation a été faite en ce sens et dans les temps. Le tournoi compte 95 participants dont sept joueurs titrés (GM et MI). Les inscriptions enregistrées avant majoration se décomposent en 36 adultes au tarif unitaire de 40 € et 32 jeunes à 20 €. Sur place, 20 joueurs se sont inscrits : 12 adultes au tarif de 50 € et 8 enfants à 25 €. L'arbitre principal vous demande de calculer les droits d'homologation.

De combien sont-ils ?

- a) 200,40 €
- b) 210,60 €
- c) 240,40 €
- d) 251,60 €

### Question 7

Un organisateur souhaite organiser un tournoi homologué FIDE en cadence 50 min +10s/coup.

Quelle information parmi les suivantes devez-vous lui fournir ?

- a) Le montant des droits d'homologation dépend de la cadence choisie.
- b) Cette cadence est considérée comme une cadence de jeu rapide.
- c) Il doit préciser que son tournoi est réservé aux joueurs et joueuses ayant un classement Elo strictement inférieur à 1800.
- d) Avec cette cadence, le tournoi n'a pas le droit d'accueillir les joueurs et joueuses des autres pays.

### Question 8

Vous arbitrez un tournoi en cadence Blitz homologué pour le Elo FIDE en 9 rondes sur une seule journée.

Le tournoi accueille 123 joueurs non titrés et annonce 2400 € de prix.

Il y a deux arbitres : un arbitre principale et un arbitre adjoint.

Quels sont les montants de leurs indemnités d'arbitrage (Sans les frais supplémentaires) ?

- a) 85 € pour l'arbitre principale et 50 € pour l'arbitre adjoint.
- b) 119 € pour l'arbitre principale et 59,50 € pour l'arbitre adjoint.
- c) 85 € pour l'arbitre principale et 59,50 € pour l'arbitre adjoint.
- d) 59,50 € pour l'arbitre principale et 50 € pour l'arbitre adjoint.

### Question 9

Lors de la 1<sup>ère</sup> phase de la Coupe de la parité, 11 équipes se sont inscrites.

Combien d'équipes seront qualifiées pour la 2<sup>ème</sup> phase ?

- a) Une seule.
- b) Le 1<sup>er</sup> ou les deux premiers, selon la répartition de la Direction de la coupe.
- c) Trois.
- d) Quatre.

### Question 10

Lors du pointage d'un tournoi homologué FIDE à cadence lente, des personnes non préinscrites se présentent à la personne préposée.

**Parmi la liste suivante, quelle personne ne pourra pas participer ?**

- a) Un joueur Français titulaire d'une licence A.
- b) Un joueur Belge affilié à la FIDE par sa fédération.
- c) Un joueur Anglais vous ayant remis le document « Attestation sur l'honneur » de la DNA.
- d) Un maître Fide de Minsk, code FIDE BLR.

### Question 11

Lors du pointage d'un tournoi homologué FIDE à cadence lente, une joueuse Française non licenciée se présente pour participer. A défaut de produire une « Attestation sur l'honneur », l'organisateur devra prendre la licence de cette joueuse dans son club.

**Quel est le délai pour effectuer cette prise de licence ?**

- a) Le jour même.
- b) Au plus tard 3 jours après la fin du tournoi.
- c) Au plus tard 5 jours après la fin du tournoi.
- d) Au plus tard 7 jours après la fin du tournoi.

### Question 12

A la fin de chaque tournoi, l'arbitre est tenu d'effectuer le rapport technique.

Un des éléments est l'envoi de la sauvegarde PAPI (boule).

**Quel en est le délai ?**

- a) Le jour même.
- b) Deux jours.
- c) Quatre jours.
- d) Sept jours.

### QUESTION 13

Dans les tournois rapides et blitz homologués FIDE, **quelle est respectivement le nombre de rondes maximum par jour ?**

- a) 10 pour les tournois rapides et 20 pour ceux en blitz.
- b) 10 pour les tournois rapides et 25 pour ceux en blitz.
- c) 15 pour les tournois rapides et 30 pour ceux en blitz.
- d) 20 pour les tournois rapides et 40 pour ceux en blitz.

### QUESTION 14

En nationale 3, une équipe se présente avec un joueur non voyant. Il demande de pouvoir jouer avec sa pendule tactile à aiguilles qui n'a pas la possibilité d'être programmée en cadence Fischer. Il propose de régler la pendule sur 1 h 30 KO pour la première période plus 30 mn KO pour la deuxième période et de renoncer ainsi aux 30 secondes d'incrément pour ne pas retarder la rencontre.

**Est-il autorisé à utiliser cette pendule avec ce réglage ?**

- a) NON, le règlement de la Nationale 3 oblige à jouer en cadence Fischer. Vous lui proposez donc de jouer avec la pendule électronique, mais en l'autorisant à demander son temps restant de temps en temps.
- b) OUI, vous devez favoriser le jeu des joueurs handicapés et la proposition du joueur semble raisonnable.
- c) Vous autorisez le joueur à utiliser sa pendule mécanique, mais vous la réglez à 2 h 00 KO pour toute la partie pour les 2 joueurs.
- d) Vous autorisez le joueur à utiliser sa pendule mécanique, mais vous la réglez à 2 h 00 KO pour la première période plus 1 h 00 KO pour la deuxième, pour les 2 joueurs.

### QUESTION 15

Vous êtes l'arbitre d'un groupe lors de la phase 2 de la coupe Jean-Claude Loubatière. Ce groupe est composé de treize équipes dont deux composées de 3 joueurs seulement. Vous allez donc devoir utiliser pour les appariements un système suisse – Molter.

**Quelle particularité devrez-vous observer pour constituer le groupe « Molter » ?**

- a) Les deux équipes composées de 3 joueurs seulement devront impérativement se retrouver dans le groupe « Molter » mais ne pourront pas se qualifier pour la phase 3.
- b) Les deux équipes composées de 3 joueurs seulement devront impérativement être exclues du groupe « Molter ».
- c) Une seule équipe composée de 3 joueurs pourra être admise dans le groupe « Molter ».

### QUESTION 16

Vous êtes l'arbitre en N1F. Les équipes sont appariées selon le même procédé que pour la Coupe Loubatière mais :

- a) Il ne faudra pas appliquer les règles complémentaires relatives au système Suisse.
- b) Deux équipes d'un même club ne devront pas se rencontrer.
- c) Si deux équipes ou plus ont remporté leurs deux premiers matchs, elles ne seront pas appariées ensemble à la troisième ronde.
- d) S'il y a lieu, la moyenne Elo des équipes devra être calculée en incluant la remplaçante.

### QUESTION 17

Lors d'un match de N2 que vous arbitrez, à la suite d'une décision que vous prenez à son encontre, un joueur vous insulte.

**Quelle est la procédure à adopter pour signaler cet agissement à la commission de discipline fédérale ?**

- a) Vous déposez une plainte contre cet individu auprès du bureau fédéral de la FFE.
- b) Vous déposez une plainte contre cet individu auprès de la commission de discipline de votre Ligue.
- c) Vous déposez une plainte contre cet individu auprès du Directeur Technique National.
- d) Vous déposez une plainte contre cet individu directement auprès de la commission de discipline fédérale.

### QUESTION 18

Selon le texte en vigueur, **quel est le Elo maximum à ne pas dépasser pour participer à la première phase de la Coupe Jean-Claude Loubatière ?**

- a) 1600
- b) 1700
- c) 1800
- d) 1900

### QUESTION 19

Vous arbitrez un tournoi à cadence Fischer de 40 coups en 1 h 30, puis 30 mn pour terminer la partie avec adjonction de 30 secondes par coup durant toute la partie. Ce tournoi est prévu en 9 rondes et durera une semaine.

**Pour établir le calendrier des rondes quelle règle doit obligatoirement être respectée ?**

- a) Pas plus d'une partie par jour.
- b) Pas plus de deux rondes par jour.
- c) Pas d'ajournement possible.
- d) Possibilité pour les joueurs de prendre 2 « bye » mais pas aux deux dernières rondes.

**QUESTION 20**

Pour la FIDE, à moins que le règlement d'une compétition ne spécifie des modalités différentes, **combien de bye sont autorisés pour l'ensemble du tournoi ?**

- a) 1
- b) 2
- c) 3
- d) 4

-----  
**Fin de l'UVO**

## UVO – session de juin 2024 – Grille des réponses

[R01, C04, J01, etc. : Règlement - livre de la fédération](#)[LA : Livre de l'arbitre](#)[GI : Guide de l'International](#)

Question	Réponse	Document de référence : Article	Taux Réussite
1	a	LA : RIDNA - Article 8.4 : Agé au minimum de 18 ans.	94%
2	b	Article 2.3 du guide de l'arbitrage à l'international de la DNA.	50%
3	c	LA : RIDNA - Article 12.3 : ... Un open à normes en tant qu'arbitre adjoint.	93%
4	b	RI DNA, article 6.2 et date de validité des licences d'arbitre sur le site FFE	52%
5	c	Cf. Chapitre 6.1 Le classement de la FIDE - Parties non jouées - Article 5.1 page 182 du LA.	39%
6	c	Chapitre 5.2 – Préparation d'un tournoi - Homologation des Tournois - Droits d'homologation page 168 du LA.	48%
7	c	LA : 6.1 Le classement standard de la FIDE Article 1 : Cadence de jeu. R03 2. Conditions d'homologation	76%
8	c	LA : page 178 - 5.5 Barème d'indemnisation des arbitres – Indemnité de type 2	59%
9	d	C04 Coupe de la parité – 1.2 Déroulement de la compétition	80%
10	d	R01 Règles générales - Article 1.5 - Licences	80%
11	d	R03 Compétitions homologuées - Article 2.5. Conditions de participation des joueurs et joueuses	89%
12	a	Page 171 du LA : – 5.4 Rapport technique et fin de tournoi - Gestion des résultats du tournoi	78%
13	c	Chapitre 6.2 : Classement rapide et blitz de la FIDE. Article 3 Page 186 du LA	80%
14	d	Article 10 des règles générales pour les compétitions fédérales pour l'équivalence des cadences, plus l'article 12.2.6 et annexe D sur les handicapés visuels article D 2.6.2, des règles du jeu.	35%
15	b	Article 6 du R02 – Annexes aux règles générales pour les compétitions fédérales	54%
16	a	Article 1.2.b du F01 Championnat de France des clubs féminins.	56%
17	a	Article 9 du règlement disciplinaire de la FFE.	37%
18	c	Article 3.7.b du C03 – Coupe Jean-Claude Loubatière.	78%
19	b	Chapitre 6.1 Le classement standard de la FIDE.	76%
20	a	Chapitre 2.2 Règles générales pour les compétitions FIDE.	80%

## UVO - session de juin 2024 – corrigé détaillé

### Question 1

Pour obtenir le titre d'arbitre fédéral d'open (AFO), un arbitre doit remplir certaines conditions.

Parmi les propositions ci-dessous laquelle est fautive ?

- a) Être âgé au minimum de 16 ans.
- b) Être titulaire du titre AFC.
- c) Être titulaire des UVO et UVT.
- d) Ayant obtenu deux ASP favorables.

*LA RIDNA - Article 8.4 : Âgé au minimum de 18 ans.*

### Question 2

Une fois le titre d'AFO1 obtenu, quelle est la première étape pour obtenir l'agrément FIDE autorisant à arbitrer des tournois homologués FIDE ?

- a) Envoyer sa demande au secrétariat de la FFE accompagné du règlement de 20 €.
- b) Faire la demande par courriel auprès du directeur des titres de la DNA.
- c) Faire la demande auprès du DRA de sa ligue.
- d) Faire la demande en ligne via le formulaire ad-hoc sur le site de la FIDE.

*Article 2.3 du guide de l'arbitrage à l'international de la DNA.*

### Question 3 :

Les arbitres fédéraux d'open ont la compétence pour arbitrer certaines compétitions.

Quelle compétition parmi les suivantes ne peut pas être arbitrée par un arbitre fédéral d'open de niveau 1 ?

- a) La finale de la coupe de la parité.
- b) Le championnat de France des jeunes en tant qu'arbitre adjoint.
- c) Un open à normes en tant qu'arbitre principal.
- d) La finale de la coupe de France.

*LA RIDNA - Article 12.3 : ... Un open à normes en tant qu'arbitre adjoint.*

### Question 4 :

Votre stage AFO1 date des 27 et 28 avril 2024.

Si vous ne faites pas de nouveau stage, jusqu'à quelle date pouvez-vous continuer à arbitrer ?

- a) 28/04/2028.
- b) 31/08/2028.
- c) 28/04/2030.
- d) Ça dépend du résultat des UV et de la date de leur obtention.

*RI DNA, article 6.2 et date de validité des licences d'arbitre sur le site FFE*

*Faute de suivre un stage FC, un arbitre devient inactif au bout de 4 ans. La saison actuelle finie le 31 août 2024. On ajoute 4 ans donc licence valable jusqu'au 31 août 2028.*

### Question 5 :

Parmi les propositions suivantes, l'une est incorrecte. Laquelle ?

- a) Dans le calcul de la variation du Elo d'un joueur FIDE, le coefficient de développement peut varier en fonction du nombre de parties jouées sur une période.
- b) En Coupe Jean-Claude Loubatière, si un joueur classé 1800 FIDE marque le point face à un joueur classé 1690 FIDE, la partie ne comptera pour aucun des deux joueurs.
- c) Si le téléphone du joueur ayant les blancs sonne après son premier coup mais avant le coup de l'adversaire, ce dernier gagne. Cette victoire entre dans le calcul de la variation du Elo.
- d) Lors d'un tournoi homologué FIDE au système suisse, les parties jouées entre deux joueurs classés FIDE comptent pour le classement.

*Cf. Chapitre 6.1 Le classement de la FIDE - Parties non jouées - Article 5.1 page 182 du LA.*

*Toute partie où les deux joueurs ont fait au moins un coup seront prises en compte pour le classement.*

### Question 6 :

Vous arbitrez en tant qu'adjoint un open à cadence lente où de nombreux titrés participent. L'organisateur est content car des normes peuvent être obtenues. L'homologation a été faite en ce sens et dans les temps. Le tournoi compte 95 participants dont sept joueurs titrés (GM et MI). Les inscriptions enregistrées avant majoration se décomposent en 36 adultes au tarif unitaire de 40 € et 32 jeunes à 20 €. Sur place, 20 joueurs se sont inscrits : 12 adultes au tarif de 50 € et 8 enfants à 25 €. L'arbitre principal vous demande de calculer les droits d'homologation.

De combien sont-ils ?

- a) 200,40 €
- b) 210,60 €
- c) 240,40 €
- d) 251,60 €

**Chapitre 5.2 – Préparation d'un tournoi - Homologation des Tournois - Droits d'homologation page 168 du LA.**

*Les droits d'homologation d'un open au système suisse en cadence lente s'élèvent à 7% du total des inscriptions au tarif « nominal » adultes et jeunes moins les GM et MI auquel s'ajoute une part fixe de 50€ pour un tournoi à norme. On ne tient pas compte de la majoration du tarif pour inscription sur place. Le montant total des inscriptions est de 2720 € (48 adultes à 40 € et 40 jeunes à 20 €). Les droits d'homologation sont de 240,40 € :  $((2720 \times 7\%) + 50) = 240,40$  €.*

### Question 7 :

Un organisateur souhaite organiser un tournoi homologué FIDE en cadence 50 min +10s/coup.

Quelle information parmi les suivantes devez-vous lui fournir ?

- a) Le montant des droits d'homologation dépend de la cadence choisie.
- b) Cette cadence est considérée comme une cadence de jeu rapide.
- c) Il doit préciser que son tournoi est réservé aux joueurs et joueuses ayant un classement Elo strictement inférieur à 1800.
- d) Avec cette cadence, le tournoi n'a pas le droit d'accueillir les joueurs et joueuses des autres pays.

**LA – 6.1 Le classement standard de la FIDE Article 1 : Cadence de jeu. R03 2. Conditions d'homologation**

*Information rappelée dans la partie 5.2 préparation d'un tournoi paragraphe Homologation.*

*Quand au moins un des joueurs dans la partie a un classement de 1800 ou plus, chaque joueur doit disposer d'un minimum de 90 minutes.*

*De plus, la FFE impose que dans ce cas le tournoi soit strictement réservé aux joueurs de moins de 1800 Elo.*

### Question 8 :

Vous arbitrez un tournoi en cadence Blitz homologué pour le Elo FIDE en 9 rondes sur une seule journée.

Le tournoi accueille 123 joueurs non titrés et annonce 2400 € de prix.

Il y a deux arbitres : une arbitre principale et un arbitre adjoint.

Quels sont les montants de leurs indemnités d'arbitrage (Sans les frais supplémentaires) ?

- a) 85 € pour l'arbitre principale et 50 € pour l'arbitre adjoint.
- b) 119 € pour l'arbitre principale et 59,50 € pour l'arbitre adjoint.
- c) 85 € pour l'arbitre principale et 59,50 € pour l'arbitre adjoint.
- d) 59,50 € pour l'arbitre principale et 50 € pour l'arbitre adjoint.

**LA : 5.5 Barème d'indemnisation des arbitres – Indemnité de type 2**

*Indemnité de type 2 car c'est un tournoi de rapide/blitz : Indemnité  $I = (K \times R \times P) + (D \times P)$*

*Le nombre de joueurs est entre 100 et 150 donc  $K=0,6$ ,  $D=2400 \div 150=1,6$ , nombre de ronde = 9 et  $P = 17$  €*

*Indemnité  $I = 0,6 \times 9 \times 17 + 1,6 \times 17 = 119$*

*L'indemnité de l'arbitre principale devrait être 119 € mais elle dépasse le plafond, son indemnité sera de 85 €*

*L'indemnité de l'arbitre adjoint est la moitié de 119 €. C'est-à-dire 59.50 €, elle est supérieure au plancher donc elle est validée.*

### Question 9 :

Lors de la 1<sup>ère</sup> phase de la Coupe de la parité, 11 équipes se sont inscrites.

Combien d'équipes seront qualifiées pour la 2<sup>ème</sup> phase ?

- a) Une seule.
- b) Le 1<sup>er</sup> ou les deux premiers, selon la répartition de la Direction de la coupe.
- c) Trois.
- d) Quatre.

**C04 Coupe de la parité – 1.2 Déroulement de la compétition**

*Lors de la 1<sup>re</sup> phase, il y a une équipe qualifiée toutes les trois équipes participantes.*

*1 qualifiée jusqu'à 3 équipes – 2 qualifiées jusqu'à 6 équipes – 3 qualifiées jusqu'à 9 équipes et 4 qualifiées jusqu'à 12 équipes.*

### Question 10 :

Lors du pointage d'un tournoi homologué FIDE à cadence lente, des personnes non préinscrites se présentent à la personne préposée.

Parmi la liste suivante, **quelle personne ne pourra pas participer ?**

- a) Un joueur Français titulaire d'une licence A.
- b) Un joueur Belge affilié à la FIDE par sa fédération.
- c) Un joueur Anglais vous ayant remis le document « Attestation sur l'honneur » de la DNA.
- d) Un maître Fide de Minsk, code FIDE BLR.

**R01 Règles générales - Article 1.5 - Licences**

À partir du 30 mars 2022, les joueurs et joueuses évoluant auprès de la FIDE avec le code RUS ou BLR (Russie et Biélorussie), ne sont pas autorisés à participer aux compétitions par équipes ou individuelles homologuées par la FFE.

### Question 11 :

Lors du pointage d'un tournoi homologué FIDE à cadence lente, une joueuse Française non licenciée se présente pour participer. A défaut de produire une « Attestation sur l'honneur », l'organisateur devra prendre la licence de cette joueuse dans son club.

**Quel est le délai pour effectuer cette prise de licence ?**

- a) Le jour même.
- b) Au plus tard 3 jours après la fin du tournoi.
- c) Au plus tard 5 jours après la fin du tournoi.
- d) Au plus tard 7 jours après la fin du tournoi.

**R03 Compétitions homologuées - Article 2.5. Conditions de participation des joueurs et joueuses**

Les joueuses et joueurs non licenciés A en début de tournoi devront prendre une licence A dans le club organisateur. Celui-ci s'engage à fournir un reçu aux personnes concernées et à régulariser la prise de licence au plus tard 7 jours après la fin du tournoi.

### Question 12 :

A la fin de chaque tournoi, l'arbitre est tenu d'effectuer le rapport technique. Un des éléments est l'envoi de la sauvegarde PAPI (boule).

**Quel en est le délai ?**

- a) Le jour même.
- b) Deux jours.
- c) Quatre jours.
- d) Sept jours.

**Page 171 du LA – 5.4 Rapport technique et fin de tournoi - Gestion des résultats du tournoi**

Renvoyer le jour même le fichier Papi sur le site FFE ( <http://admin.echecs.asso.fr> ), ou à défaut par mail au responsable des homologations.

### Question 13 :

Dans les tournois rapides et blitz homologués FIDE, **quelle est respectivement le nombre de rondes maximum par jour ?**

- . 10 pour les tournois rapides et 20 pour ceux en blitz.
- . 10 pour les tournois rapides et 25 pour ceux en blitz.
- . 15 pour les tournois rapides et 30 pour ceux en blitz.
- . 20 pour les tournois rapides et 40 pour ceux en blitz.

**Chapitre 6.2 : Classement rapide et blitz de la FIDE. Article 3 Page 186 du LA**

**3.1. Le nombre maximum de rondes par jour est :**

**3.1.1. Pour les parties rapides : 15 rondes par jour**

**3.1.2. Pour les parties blitz : 30 rondes par jour.**

### Question 14 :

En nationale 3, une équipe se présente avec un joueur non voyant. Il demande de pouvoir jouer avec sa pendule tactile à aiguilles qui n'a pas la possibilité d'être programmée en cadence Fischer. Il propose de régler la pendule sur 1 h 30 KO pour la première période plus 30 mn KO pour la deuxième période et de renoncer ainsi aux 30 secondes d'incrément pour ne pas retarder la rencontre.

**Est-il autorisé à utiliser cette pendule avec ce réglage ?**

- a) NON, le règlement de la Nationale 3 oblige à jouer en cadence Fischer. Vous lui proposez donc de jouer avec la pendule électronique, mais en l'autorisant à demander son temps restant de temps en temps.
- b) OUI, vous devez favoriser le jeu des joueurs handicapés et la proposition du joueur semble raisonnable.
- c) Vous autorisez le joueur à utiliser sa pendule mécanique, mais vous la réglez à 2 h 00 KO pour toute la partie pour les 2 joueurs.
- d) Vous autorisez le joueur à utiliser sa pendule mécanique, mais vous la réglez à 2 h 00 KO pour la première période plus 1 h 00 KO pour la deuxième, pour les 2 joueurs.

*Article 10 des règles générales pour les compétitions fédérales pour l'équivalence des cadences, plus l'article 12.2.6 et annexe D sur les handicapés visuels article D 2.6.2, des règles du jeu.*

### Question 15 :

Vous êtes l'arbitre d'un groupe lors de la phase 2 de la coupe Jean-Claude Loubatière. Ce groupe est composé de treize équipes dont deux composées de 3 joueurs seulement. Vous allez donc devoir utiliser pour les appariements un système suisse – Molter.

**Quelle particularité devrez-vous observer pour constituer le groupe « Molter » ?**

- a) Les deux équipes composées de 3 joueurs seulement devront impérativement se retrouver dans le groupe « Molter » mais ne pourront pas se qualifier pour la phase 3.
- b) Les deux équipes composées de 3 joueurs seulement devront impérativement être exclues du groupe « Molter ».
- c) Une seule équipe composée de 3 joueurs pourra être admise dans le groupe « Molter ».

*Article 6 du R02 – Annexes aux règles générales pour les compétitions fédérales*

*Quand il y a dans une phase de compétition avec deux groupes dont un Molter de 3 équipes, exclure du Molter toutes les équipes composées de 3 membres seulement.*

### Question 16 :

Vous êtes l'arbitre en N1F. Les équipes sont appariées selon le même procédé que pour la Coupe Loubatière mais :

- a) Il ne faudra pas appliquer les règles complémentaires relatives au système Suisse.
- b) Deux équipes d'un même club ne devront pas se rencontrer.
- c) Si deux équipes ou plus ont remporté leurs deux premiers matchs, elles ne seront pas appariées ensemble à la troisième ronde.
- d) S'il y a lieu, la moyenne Elo des équipes devra être calculée en incluant la remplaçante.

*Article 1.2.b du F01 Championnat de France des clubs féminins.*

*Les équipes sont appariées selon le même procédé que pour la Coupe Loubatière sans application des règles complémentaires relatives au système Suisse.*

### Question 17 :

Lors d'un match de N2 que vous arbitrez, à la suite d'une décision que vous prenez à son encontre, un joueur vous insulte.

**Quelle est la procédure à adopter pour signaler cet agissement à la commission de discipline fédérale ?**

- a) Vous déposez une plainte contre cet individu auprès du bureau fédéral de la FFE.
- b) Vous déposez une plainte contre cet individu auprès de la commission de discipline de votre Ligue.
- c) Vous déposez une plainte contre cet individu auprès du Directeur Technique National.
- d) Vous déposez une plainte contre cet individu directement auprès de la commission de discipline fédérale.

*Article 9 du règlement disciplinaire de la FFE.*

*Les poursuites disciplinaires sont engagées par le Bureau Fédéral sur dépôt de plainte motivée à l'initiative d'un licencié ou d'une association, adressée au secrétariat du siège fédéral par courrier recommandé avec accusé de réception.*

**Question 18 :**

Selon le texte en vigueur, **quel est le Elo maximum à ne pas dépasser pour participer à la première phase de la Coupe Jean-Claude Loubatière ?**

- a) 1600
- b) 1700
- c) 1800
- d) 1900

*Article 3.7.b du C03 – Coupe Jean-Claude Loubatière.*

*Chaque joueur ou joueuse doit avoir un Elo estimé ou réel inférieur ou égal à 1700 (1800 à partir du 1<sup>er</sup> mars 2024).*

**Question 19 :**

Vous arbitrez un tournoi à cadence Fischer de 40 coups en 1 h 30, puis 30 mn pour terminer la partie avec adjonction de 30 secondes par coup durant toute la partie. Ce tournoi est prévu en 9 rondes et durera une semaine. Pour établir le calendrier des rondes **quelle règle doit obligatoirement être respectée ?**

- a) Pas plus d'une partie par jour.
- b) Pas plus de deux rondes par jour.
- c) Pas d'ajournement possible.
- d) Possibilité pour les joueurs de prendre 2 « bye » mais pas aux deux dernières rondes.

*Chapitre 6.1 Le classement standard de la FIDE.*

*L'article 3.1 page 182 du LA précise : Il ne doit pas y avoir plus de 12 heures de jeu par jour. Le calcul est fait en se basant sur des parties de 60 coups, bien que les parties jouées avec incrément puissent durer plus longtemps.*

**Question 20 :**

Pour la FIDE, à moins que le règlement d'une compétition ne spécifie des modalités différentes, **combien de bye sont autorisés pour l'ensemble du tournoi ?**

- a) 1
- b) 2
- c) 3
- d) 4

*LA : Chapitre 2.2 Règles générales pour les compétitions FIDE.*

*Dans un tournoi L2 (tournoi à normes possibles) ou L3 (compétitions homologuées FIDE), le règlement peut permettre à un joueur/une joueuse d'obtenir un demi-point « bye » (sans jouer) à une ronde donnée. Cela n'est permis qu'une seule fois durant le tournoi, si la demande a été formulée suffisamment en avance et qu'elle est acceptée par l'arbitre. Une telle permission ne devrait pas être octroyée à un joueur/une joueuse qui bénéficie de conditions ou qui bénéficie d'une inscription gratuite au tournoi.*

-----  
**Fin du corrigé de l'UVO**

## UVT – session de juin 2024

### Epreuve informatisée UVT - 1<sup>ère</sup> partie

#### Documents autorisés : tous

#### VOTRE MISSION

Ce jour, vous recevez un mail d'un correspondant de club :

« Le président du club « AFO d'Aix-à-Main » souhaite vous solliciter pour arbitrer l'open rapide d'Aix-à-Main qui aura lieu le 15 juin 2024.

Je vous transmets la liste des préinscrits ainsi que le cahier des charges du tournoi. Après vérification, toutes les joueuses et tous les joueurs sont licenciés à la FFE. A vous de créer le fichier PAPI et de gérer la demande d'homologation.

Je vous confie la gestion de l'arbitrage dans son intégralité. Vous allez devoir gérer toutes les phases du tournoi.

1) Création du tournoi et saisie des joueurs.

2) Gestion du tournoi en tenant compte de tous les incidents signalés au cours de l'épreuve (Abandons, forfaits, interventions sur les parties, questions des joueurs ...) ».

L'affiche du tournoi jointe dans le mail vous donne les indications suivantes :

#### Informations concernant le tournoi :

##### • Caractéristiques :

Le tournoi se déroule en 5 rondes au système suisse standard. La cadence est de 15 min + 5 s / coup Il est homologué pour le Elo Rapide FIDE.

##### • Montant de l'inscription :

Le montant de l'inscription est de 30 € pour les adultes et de 15 € pour les jeunes. Droits majorés au 05/06/2024 : 35 € pour les adultes et de 20 € pour les jeunes.

##### • Liste des prix :

Les prix au classement général sont attribués au système Hort. Les prix inférieurs à 30 € ne sont pas distribués.

1<sup>er</sup> : 500 € ; 2<sup>e</sup> : 350 € ; 3<sup>e</sup> : 230 € ; 4<sup>e</sup> : 140 € ; 5<sup>e</sup> : 80 €.

Prix spéciaux (attribués à la place réelle) :

- 1<sup>er</sup> vétéran : 80 €
- 1<sup>ère</sup> féminine : 80 €
- 1<sup>er</sup> jeune : 70 €
- 1<sup>er</sup> de la catégorie Elo 1800-1999 : 90 €
- 1<sup>er</sup> de la catégorie Elo moins de 1799 : 70 €

Les prix ne sont pas cumulables.

Un joueur pouvant prétendre à deux prix se verra attribuer le prix le plus important. Si un joueur peut prétendre à deux prix de valeurs égales, le prix féminin passe avant le prix par catégorie d'âge et ce dernier passe avant le prix par catégorie Elo.

##### • Départages :

Nombre de victoires puis Buchholz puis performance.

##### Délai de forfait :

Le délai de forfait est fixé à 15 min.

• **Autres informations :**

Le tournoi se situe à 40 kilomètres de votre domicile. L'organisateur prend en charge les frais de restauration. Le déplacement se fait en voiture et vous apportez votre propre matériel informatique.

**Préconisations :**

Veillez bien à créer le tournoi directement sur votre ordinateur et non pas sur une clé USB !

**Avant le 15 juin 2024 :**

*Créez le tournoi et saisissez la liste des préinscrits.*

**Le jour de l'examen** (le samedi 15 juin 2024 (10h45 – 12h45) :

- Gérez les inscriptions et les désistements de dernière minute.
- Gérez les appariements, les résultats et les incidents.
- Répondre aux questions à choix multiples.

**Liste des 20 préinscrits à l'open rapide de Aix-amin du 15 juin 2024 :**

N° d'inscription	Nom	Classement ELO	Titre	Catégorie
1	Alain	1825F		SenM
2	Béatrice	1524F		CadF
3	Cécile	2421F	GMF	SenF
4	Didier	2553F	GM	VetM
5	Elise	1650N		CadF
6	Frédéric	1199E		VetM
7	Gauthier	2398F	MI	SenM
8	Henri	1199E		SenM
9	Isabelle	2258F	MIF	VetF
10	Joëlle	1824F		CadF
11	Khaled	1821F		SenM
12	Louise	2195F	MIF	VetF
13	Muriel	1199E		CadF
14	Nicolas	1447F		VetM
15	Olivier	1720N		SenM
16	Paulette	1368F		CadF
17	Quentin	1838F		CadM
18	Rosana	1925F	MFF	SenF
19	Syrine	1199E		SenF
20	Tristan	1920N		CadM

*L'organisateur vous prévient qu'il pourra y avoir des inscriptions sur place.*

## Epreuve informatisée UVT - 2<sup>ème</sup> partie

**Durée : 3 heures**

Tous les documents sont autorisés (en version imprimée ou numérique) sauf les annales constituées de sujets et de corrigés. Il est interdit de téléphoner ou de se connecter à Internet pendant l'épreuve, sauf pour les candidats qui composent en ligne.

Pour chaque question, une seule réponse est attendue. Toutes les questions rapportent un point pour un total de 30 points. Il est nécessaire d'obtenir 80% des points pour obtenir l'UVT

Cliquer sur la case à cocher correspondant à la bonne réponse

Au cours des questions, vous trouverez les résultats des échiquiers de chaque ronde.

### Avant le tournoi

#### Question 1

Afin de pouvoir arbitrer les tournois homologués par la FIDE, vous avez dû en tant qu'AFO titré régler un droit appelé l'agrément FIDE.

Quel est le montant de cet agrément ?

- a) 10 €
- b) 20 €
- c) 60 €
- d) 80 €

#### Question 2

Pour effectuer la demande d'homologation, quelle est la procédure à suivre ?

- a) Faire sa demande auprès de la commission d'homologation.
- b) Faire la demande par courriel en passant par le président de la DNA.
- c) Remplir le formulaire de demande d'homologation en ligne depuis son compte FFE.
- d) Envoyer un courriel au « rating officer » chargé de l'homologation auprès de la FIDE.

#### Question 3

Le tournoi ayant lieu le 15 juin, quelle était la date limite pour faire la demande d'homologation ?

- a) Le 8 juin.
- b) Le 5 juin.
- c) Le 31 mai.
- d) Le 5 mai.

#### Question 4

Avant le commencement du tournoi, vous avez des obligations administratives.

Quelle proposition parmi les suivants n'est pas une des missions de l'arbitre ?

- a) S'assurer que les joueurs possèdent tous une licence A.
- b) Interdire la participation des joueurs suspendus.
- c) Rédiger un règlement intérieur.
- d) S'assurer que le tournoi est homologué.

### Question 5

Au cours du pointage, un adulte, grand maître, se présente à l'organisateur. L'organisateur vous demande votre avis concernant le montant de son inscription.

Quelle somme lui indiquez-vous ?

- a) 35 €
- b) 30 €
- c) 15 €.
- d) 0 €

### Avant la première ronde

### Question 6

Comme tout arbitre consciencieux, vous vérifiez que la liste des joueurs est dans le bon ordre d'appariement.

Quelle est le numéro d'appariement de Tristan ?

- a) 5
- b) 6
- c) 7
- d) 8

### Ronde 1

Avant de lancer la ronde 1, vous effectuez le tirage au sort de la couleur de l'échiquier n°1. Le tirage au sort indique que le joueur 1 a les noirs.

**Faites l'appariement de la ronde 1 et lancez la ronde 1.**

**Entrez les résultats de la ronde 1 :**

R1	
Table	Score
1	0-1
2	1/2
3	1-0
4	0-1
5	0-1
6	1/2
7	1/2
8	0-1
9	1-0
10	1/2

### Question 7

Pendant que vous rentrez les scores et que les joueurs analysent le début de leur partie, le joueur conduisant les blancs à la table numéro 5 indique qu'il pense qu'un coup illégal a été effectué au 12<sup>e</sup> coup de leur partie. Son adversaire est d'accord avec cette affirmation.

Quelle est votre décision ?

- a) Vous reprenez la partie au 12<sup>e</sup> coup en ajustant les pendules sur une durée raisonnable pour l'organisation.
- b) Vous modifiez le score en accordant la victoire aux blancs.
- c) Vous mettez partie nulle aux deux joueurs.
- d) La partie est terminée donc on garde le score tel quel.

Syrine est médecin. Elle vient vous voir et vous indique qu'elle abandonne le tournoi car elle doit partir à cause d'une urgence. L'organisateur vous prévient qu'une nouvelle joueuse va entrer dans le tournoi à la ronde 2, Andréina, CadF, 1658F. **Faites les modifications correspondantes dans PAPI.**

### Question 8

Quelle va être le numéro d'appariement et la préférence couleur de Andreina pour la ronde 2 ?

- a) 12, préférence blanche.
- b) 13, sans préférence couleur.
- c) 13, préférence noire.
- d) 14, sans préférence couleur.

### Question 9

Donner la définition d'un flotteur descendant.

- a) C'est un joueur non apparié dans son niveau de point que l'on essaye d'apparier dans le niveau de points supérieur.
- b) C'est un joueur que l'on essaye d'apparier avec un joueur non apparié du niveau de points supérieurs.
- c) C'est un joueur qui ne possède pas d'adversaire à la fin de la totalité des appariements.
- d) C'est un joueur non apparié dans son niveau de point que l'on essaye d'apparier dans le niveau de points inférieur.

## Ronde 2

### Faites l'appariement de la ronde 2.

### Question 10

Vous vérifiez l'appariement.

Combien de transpositions ont été nécessaires dans le groupe à 0,5 points ?

- a) 1
- b) 2
- c) 3
- d) 4

### Question 11

Une fois l'appariement réalisé, Rosana vous indique qu'elle ne comprend pas pourquoi elle ne joue pas contre Joelle comme elle s'y attendait.

Que lui répondez-vous ?

- a) A cause d'un "blocage" flotteur montant.
- b) A cause d'un "blocage" flotteur descendant.
- c) A cause d'un critère absolu.
- d) A cause d'un "blocage" couleur sans table perturbée.

### Vous lancez la ronde 2.

Entrez les résultats de la ronde 2 :

R2	
Table	Score
1	1/2
2	1-0
3	0-1
4	1-0
5	0-1
6	1/2
7	1/2
8	0-1
9	1-0
10	0-1

Une fois la ronde terminée, Isabelle vient vous voir et vous indique qu'elle a bien gagné mais en jouant sa partie avec les blancs. **Corrigez l'erreur dans PAPI.**

### Faites l'appariement de la ronde 3.

### Question 12

Au cours de l'appariement de la ronde 3, dans le groupe à 1,5 points, **pour quelle raison l'appariement Didier-Béatrice n'a-t-il pas été conservé ?**

- a) A cause d'un blocage couleur.
- b) Ils se sont déjà rencontrés.
- c) A cause d'un blocage flotteur descendant.
- d) A cause d'un blocage flotteur montant.

### Vous lancez la ronde 3.

Entrez les résultats de la ronde 3 :

R3	
Table	Score
1	1-0
2	1-0
3	1/2
4	0-1
5	1/2
6	0-1
7	1-0
8	1-0
9	1-0
10	0-1

### Question 13

A l'issue de l'appariement de la ronde 3, quels joueurs seront devenus en fin de leur partie fluteur descendant et fluteur montant, une fois seulement chacun ?

- a) Béatrice et Paulette.
- b) Frédéric et Andréina.
- c) Cécile et Gauthier.
- d) Olivier et Quentin.

### Question 14

Avant même que vous ayez publié les résultats de la ronde 3 et lancé les appariements de la ronde 4, Gauthier vient vous voir et vous indique qu'il a gagné et que le score de sa partie est erroné. Vous faites venir son adversaire qui vous confirme le fait.

Que décidez-vous ? Modifiez la boule PAPI en conséquence.

- a) Je modifie immédiatement le score correspondant en confirmant la victoire de Gauthier.
- b) Je conserve le score tel quel.
- c) Je modifierai le score à la fin de la ronde 4.
- d) Je modifie immédiatement le score et leur attribue un match nul.

### Question 15

Dans la situation de la question 14 quelle aurait été votre réponse si les appariements avaient déjà été publiés ?

- a) Je modifierais le score correspondant.
- b) Je laisserais le score tel quel.
- c) Je modifierais le score à la fin de la ronde 4.
- d) Je leur mettrais 1/2 comme score.

### Question 16

Avant l'appariement de la ronde 4, Isabelle a eu comme couleur BBN et Frédéric BNB.

Quelles sont les préférences couleurs avant l'appariement de la ronde 4 d'Isabelle et de Frédéric ?

- a) B absolue et N Forte.
- b) B faible et N forte.
- c) N forte et N faible.
- d) N forte et N forte.

## Appariez la ronde 4

### Question 17

A la fin de l'appariement de la ronde 4, combien de joueurs sont devenus floteurs descendants ?

- a) 0
- b) 1
- c) 2
- d) 3

### Question 18

Gauthier vient vous voir car il ne comprend pas la couleur jouée à la ronde 7 du tournoi qu'il a joué précédemment. Ci-dessous figure son historique couleur de ce tournoi.

Quelle est sa préférence couleur à la ronde 7 évoquée ?

	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Joueur	N	N	B	B	N	B

- a) Il a les noirs à la ronde 7 car comme il a eu deux fois d'affilée les noirs et deux fois d'affilée les blancs dans son historique couleur, cela permet de ne pas répéter une fois de plus cette situation.
- b) Il a les noirs à la ronde 7 car il a le Elo le plus fort.
- c) Il a les noirs à la ronde 7 car c'est sa préférence couleur forte.
- d) Il a les noirs à la ronde 7 il a une préférence couleur noire au vu de son historique couleur.

## Vous lancez la ronde 4.

### Question 19

Le tournoi a pris du retard par rapport à l'horaire initialement prévu pour la remise des prix prévue. Tristan arrive à sa table avec 10 min de retard. Son adversaire, très fair-play, vous propose de remettre les pendules au commencement du temps de la ronde soit avec 15 min (+5s) chacun.

Que décidez-vous ?

- a) Je règle les pendules à 10 min (+3s) chacun pour respecter à la fois la compétition et l'esprit de fair-play.
- b) Je déclare son adversaire vainqueur pour dépassement du délai de forfait.
- c) Je le remercie pour son fair-play et remets les pendules au temps initial.
- d) Je refuse et laisse la ronde se poursuivre normalement.

**Entrez les résultats de la ronde 4 :**

R4	
Table	Score
1	1/2
2	1/2
3	1/2
4	0-1
5	1-0
6	1-0
7	0-1
8	1/2
9	1/2
10	1/2

Cécile vient vous voir et vous prévient qu'elle ne fera pas la ronde 5 car elle est malade.

**Appariez la ronde 5**

**Question 20**

Au cours de l'appariement de cette ronde, quel critère absolu peut être ignoré ?

- a) Un joueur qui a déjà été "exempt" peut être "exempt" une deuxième fois.
- b) Un joueur qui a gagné par forfait dans le tournoi peut être "exempt".
- c) Certains joueurs peuvent tripler la couleur.
- d) Deux joueurs ne jouent pas l'un contre l'autre plus d'une fois.

**Question 21**

Au cours des essais d'appariements, celui possible entre Didier et Louise n'a pas été possible.

Pour quelle raison ?

- a) A cause d'un critère absolu.
- b) Pour un « blocage » couleur.
- c) Pour un « blocage » flotteur montant.
- d) Pour un « blocage » flotteur descendant.

**Entrez les résultats de la ronde 5 :**

R5	
Table	Score
1	0-1
2	1-0
3	1/2
4	0-1
5	0-1
6	0-1
7	1/2
8	1-0
9	1/2
10	1-F

### Question 22

Quelle suite aurait dû être donnée au forfait de Cécile à cette dernière ronde si elle avait quitté le tournoi sans prévenir ?

- a) Ce forfait ayant eu lieu à la dernière ronde, aucune suite n'est à donner.
- b) Ce forfait doit faire l'objet d'une enquête plus approfondie de la part de l'arbitre. Si le joueur ou la joueuse ne répond pas de façon satisfaisante à la demande d'explications envoyée par l'arbitre, ce dernier le signale à la Direction Juridique.
- c) Ce forfait doit faire l'objet d'une enquête de la part de l'arbitre. Si le joueur ou la joueuse ne répond pas de façon satisfaisante à la demande d'explications envoyée par l'arbitre, ce dernier le signale à la commission de discipline fédérale.
- d) Ce forfait doit faire l'objet d'une enquête de la part de l'arbitre. Si le joueur ou la joueuse ne répond pas de façon satisfaisante à la demande d'explications envoyée par l'arbitre, ce dernier le signale au bureau fédéral de la FFE.

### Question 23

Dans l'objectif de calculer un départage, quel est le score de l'adversaire de Louise à la ronde 3 ?

- a) 3
- b) 3,5
- c) 4
- d) 4,5

### Question 24

Quel est le Buchholz de Louise ?

- a) 16
- b) 14,5
- c) 14
- d) 3,5

### Question 25

Louise finit 3e à égalité de points avec Gauthier.

Quel est le prix remporté par Louise ?

- a) 240 €
- b) 350 €
- c) 230 €
- d) 235 €

### Question 26

Joelle n'a rencontré que deux joueurs classés respectivement 1658 et 1447. Calculer la variation du ELO de Joelle dans ses parties contre des classés pour  $K = 20$ .

Quel résultat trouve-t-on ?

- a) - 10
- b) - 13
- c) - 5
- d) -18

### Question 27

Quels sont les droits d'homologation correspondant à ce tournoi ?

- a) 10 €
- b) 25,20 €
- c) 33,10 €
- d) 35,20 €

### Question 28

Quelle est l'indemnité d'arbitrage pour l'arbitre principal de ce tournoi ?

- a) 50 €
- b) 68 €
- c) 53,15 €
- d) 85 €

## Après le tournoi

### Question 29

A quelle instance faut-il transmettre le rapport de tournoi ?

- a) Au secrétariat fédéral.
- b) A la direction juridique de la DNA.
- c) Au directeur national de l'arbitrage.
- d) A la direction des titres et des tournois de la DNA.

### Question 30

Quel élément parmi les suivants n'est-il pas obligatoire systématiquement d'envoyer dans le rapport de tournoi envoyé à la DNA ?

- a) Le formulaire T2.
- b) La fiche d'indemnisation de l'arbitre.
- c) Le règlement intérieur.
- d) Le paiement des droits d'homologation

-----

**FIN de l'UVT**

## UVT – session de juin 2024 - grille des réponses

QUESTION	REPONSE	ARTICLE DE REFERENCE	Taux Réussite
1	<b>b</b>	DNA-Guide-international – 2.2.	94 %
2	<b>c</b>	LA : Procédure d'homologation - Chapitre 5.2 : Préparation d'un tournoi	96 %
3	<b>c</b>	LA : 5.2 Préparation d'un tournoi – Homologation des Tournois R03 Compétition homologuées - Demande d'homologation d'un tournoi de type A ou B - Article 2.6.	90 %
4	<b>a</b>	LA : 5.2 Préparation d'un tournoi. La licence B suffit.	71 %
5	<b>a</b>	R03 2.3. Droits d'inscriptions.	78 %
6	<b>c</b>	B3- Ordre initial - C.04.2 Règles de gestion des tournois au système suisse (p.123 LA)	98 %
7	<b>d</b>	LA : 2.1 : Les règles du jeu d'échecs 7.5.1.	98 %
8	<b>b</b>	LA : C.04.2.B - Ordre initial et D.5 – préférence couleur.	80 %
9	<b>d</b>	LA : C.04.3 Le système néerlandais A.4 Flotteurs a.	100 %
10	<b>c</b>	LA : Chapitre 3.5 : Les règles du système suisse - C.04.3 Le système néerlandais - D. Règles pour l'ordre des transpositions et des échanges.	53 %
11	<b>d</b>	LA : 3.5 Règles du système suisse – C11 - Critères de qualité. - C.04.3 Le système néerlandais	92 %
12	<b>b</b>	LA :3.5 Règles du système suisse - Chapitre C.04.1 Règles de base des systèmes suisses A01.	94 %
13	<b>d</b>	LA :3.5 Règles du système suisse - A.4 Flotteurs b).	84 %
14	<b>a</b>	LA : - Règles de compétition – Article 8.7.	100 %
15	<b>c</b>	LA :3.5 Règles du système suisse - C.04.2 Règles de gestion des tournois au système suisse D. Règles d'appariements, de couleurs et de publication. Article 8.	90 %
16	<b>d</b>	LA :3.5 Règles du système suisse C.04.3 Le système néerlandais A.6 Différences de couleurs et préférences de couleur. b.	61 %
17	<b>d</b>	LA : C.04.3 Le système néerlandais A.4 Flotteurs a.	57 %
18	<b>d</b>	LA : Chapitre 3.5 : Les règles du système suisse : A.6.c - Différences de couleurs et préférences de couleur - C.04.3 Le système néerlandais.	75 %
19	<b>d</b>	LA : 2.1 Les règles du jeu 6. La pendule 6.7. Délai de forfait.	88 %
20	<b>c</b>	LA : Chapitre 3.5 : Les règles du système suisse - C.04.3 Le système néerlandais - C Critères d'appariements Critères absolus.	84 %
21	<b>b</b>	LA : Chapitre 3.5 : Les règles du système suisse : Critère C11.	82 %
22	<b>b</b>	LA : Titre VI : Charte de l'arbitrage et mesures administratives – 17.	82 %
23	<b>d</b>	LA :4.2 : Les systèmes de départages.	59 %
24	<b>b</b>	LA : 4.2 : Les systèmes de départages.	94 %
25	<b>d</b>	LA : Chapitre 4.3 : Les systèmes de partage des prix.	84 %
26	<b>b</b>	LA : Chapitre 6.1 : Le classement Standard de la FIDE 8.3. Détermination du changement de classement pour les joueurs et joueuses classés.	82 %
27	<b>d</b>	LA : Homologation des Tournois - Droits d'Homologation.	43 %
28	<b>c</b>	LA : 5.5 : Barème d'indemnisation des arbitres.	67 %
29	<b>d</b>	LA : Traitement des tournois rapides et blitz - check-list - rapport technique.	94 %
30	<b>d</b>	LA : Traitement Des Tournois Rapides Et Blitz - Check-List.	84 %

## UVT - session de juin 2024 – Corrigé détaillé

### L'avant tournoi.

#### QUESTION 1 :

Afin de pouvoir arbitrer les tournois homologués par la FIDE, vous avez dû en tant qu'AFO titré régler un droit appelé l'agrément FIDE.

**Quel est le montant de cet agrément ?**

- a) 10 €
- b) **20 €**
- c) 60 €
- d) 80 €

*DNA-Guide-international – 2.2 : Afin d'être autorisé à arbitrer dans les tournois internationaux homologués par la FIDE, un arbitre fédéral, quel que soit son titre FFE ou FIDE, doit s'acquitter d'un droit auprès de la FIDE : Ce droit est de 20 € pour les arbitres ne possédant pas de titre FIDE*

#### QUESTION 2 :

Pour effectuer la demande d'homologation, **quelle est la procédure à suivre ?**

- a) Faire sa demande auprès de la commission d'homologation.
- b) Faire la demande par courriel en passant par le président de la DNA.
- c) **Remplir le formulaire de demande d'homologation en ligne depuis son compte FFE.**
- d) Envoyer un courriel au « rating officer » chargé de l'homologation auprès de la FIDE.

*Procédure d'homologation - Chapitre 5.2 : Préparation d'un tournoi*

#### QUESTION 3 :

Le tournoi ayant lieu le 15 juin, **quelle était la date limite pour faire la demande d'homologation ?**

- a) Le 8 juin.
- b) Le 5 juin.
- c) **Le 31 mai.**
- d) Le 5 mai.

*LA 5.2 Préparation d'un tournoi – Homologation des Tournois*

*R03 Compétition homologuées - Demande d'homologation d'un tournoi de type A ou B - Article 2.6 : les demandes d'homologation doivent se faire dans les délais selon la nature du tournoi : FIDE : 15 jours avant le tournoi.*

#### QUESTION 4 :

Avant le commencement du tournoi, vous avez des obligations administratives.

**Quelle proposition parmi les suivantes n'est pas une des missions de l'arbitre ?**

- a) **S'assurer que les joueurs possèdent tous une licence A.**
- b) Interdire la participation des joueurs suspendus.
- c) Rédiger un règlement intérieur.
- d) S'assurer que le tournoi est homologué.

*LA 5.2 Préparation d'un tournoi : Dans l'ordre l'arbitre principal d'un tournoi doit :S'assurer que le tournoi est homologué ; Rédiger un règlement intérieur pour le tournoi qui devra être diffusé sur le site fédéral avant la tenue du tournoi. S'assurer que tous les joueurs participants au tournoi sont en règle envers la FFE et effectuer toutes les démarches d'enquêtes pour les forfaits non justifiés et les procédures disciplinaires. Interdire aux joueurs suspendus la participation à tout événement se déroulant en lien avec la FFE. La licence B suffit.*

**QUESTION 5 :**

Au cours du pointage, un adulte, grand maître, se présente à l'organisateur. Il souhaite participer. L'organisateur vous demande votre avis concernant le montant de son inscription.

Quelle somme lui indiquez-vous ?

- a) 35 €
- b) 30 €
- c) 15 €
- d) 0 €

*R03 2.3. Droits d'inscriptions : Dans les tournois A, l'inscription est gratuite pour les GMI, MI, GMF, MIF, les membres de l'Équipe de France « Élite » Jeunes, les champions et championnes de France jeunes en titre et les GMI ICCF (par correspondance) membres de la FFE, sous réserve de confirmer leur inscription à l'organisation au moins 48 heures avant le début du tournoi. Le rapide est un tournoi B, le tarif est le tarif normal.*

**Pendant le tournoi**

**Vous pouvez appairier la ronde 1 du tournoi dans le fichier Papi créé après la réception de la première partie de l'épreuve.**

**Le tirage au sort a donné les blancs au plus fort joueur.**

**QUESTION 6 :**

Comme tout arbitre consciencieux, vous vérifiez que la liste des joueurs est dans le bon ordre d'appariement.

Quelle est le numéro d'appariement de Tristan ?

- a) 5
- b) 6
- c) 7
- d) 8

*LA C.04.2.B Ordre initial : Avant la première ronde, les joueurs sont rangés selon l'ordre suivant : a. Leur force (classement Elo) ; b. Leur titre FIDE. (G.M., M.I., G.M.F., M.F., M.I.F., C.M. (candidat maître), M.F.F., C.M.F. (candidat maître féminin) puis les non-titrés. c. Alphabétiquement (à moins que ce critère n'ait été au préalable remplacé par un autre).*

**Ronde 1**

Avant de lancer la ronde 1, vous effectuez le tirage au sort de la couleur de l'échiquier n°1. Le tirage au sort indique que le joueur 1 a les noirs.

**Faites l'appariement de la ronde 1.**

**Entrez les résultats de la ronde 1 :**

R1	
Table	Score
1	0-1
2	1/2
3	1-0
4	0-1
5	0-1
6	1/2
7	1/2
8	0-1
9	1-0
10	1/2

### QUESTION 7 :

Pendant que vous rentrez les scores et que les joueurs analysent le début de leur partie, le joueur conduisant les blancs à la table numéro 5 indique qu'il pense qu'un coup illégal a été effectué au 12<sup>e</sup> coup de leur partie. Son adversaire est d'accord avec cette affirmation.

Quelle est votre décision ?

- a) Vous reprenez la partie au 12<sup>e</sup> coup en ajustant les pendules sur une durée raisonnable pour l'organisation.
- b) Vous modifiez le score en accordant la victoire aux blancs.
- c) Vous mettez partie nulle aux deux joueurs.
- d) **La partie est terminée donc on garde le score tel quel.**

*LA 2.1 : Les règles du jeu d'échecs 7.5.1. : Un coup illégal est achevé lorsque le joueur ou la joueuse a appuyé sur la pendule. Si au cours d'une partie, on constate qu'un coup illégal a été achevé, la position précédant immédiatement l'irrégularité est rétablie. L'irrégularité doit avoir été constatée au cours de la partie*

Syrine est médecin. Elle vient vous voir et vous indique qu'elle abandonne le tournoi car elle doit partir à cause d'une urgence. L'organisateur vous prévient qu'une nouvelle joueuse va entrer dans le tournoi à la ronde 2, Andréina, CadF, 1658F.

### QUESTION 8 :

Quelle va être le numéro d'appariement et la préférence couleur de Andreina pour la ronde 2 ?

- a) 12, préférence blanche.
- b) **13, sans préférence couleur.**
- c) 13, préférence noire.
- d) 14, sans préférence couleur.

*LA C.04.2.B - Ordre initial et D.5 – préférence couleur : Avant la première ronde, les joueurs sont rangés selon l'ordre suivant : a. Leur force (classement Elo) ; b. Leur titre FIDE. (G.M., M.I., G.M.F., M.F., M.I.F., C.M. (candidat maître), M.F.F., C.M.F. (candidat maître féminin) puis les non-titrés. c. Alphabétiquement (à moins que ce critère n'ait été au préalable remplacé par un autre). Seules les parties jouées comptent dans les situations où l'historique des couleurs est à prendre en compte.*

### QUESTION 9 :

Donner la définition d'un flotteur descendant.

- a) C'est un joueur non apparié dans son niveau de point que l'on essaye d'apparier dans le niveau de points supérieur.
- b) C'est un joueur que l'on essaye d'apparier avec un joueur non apparié du niveau de points supérieurs.
- c) C'est un joueur qui ne possède pas d'adversaire à la fin de la totalité des appariements.
- d) **C'est un joueur non apparié dans son niveau de point que l'on essaye d'apparier dans le niveau de points inférieur.**

*LA C.04.3 Le système néerlandais A.4 Flotteurs a. : Un flotteur descendant est un joueur qui reste non apparié dans son niveau de points et que l'on déplace alors dans le niveau de points suivant. Dans le niveau de destination, ces joueurs sont appelés « flotteurs descendants » (FD en abrégé)*

## Ronde 2

**Faites l'appariement de la ronde 2.**

**QUESTION 10 :**

Vous vérifiez l'appariement.

Combien de transpositions ont été nécessaires dans le groupe à 0,5 points ?

- a) 1
- b) 2
- c) 3
- d) 4

*LA Chapitre 3.5 : Les règles du système suisse - C.04.3 Le système néerlandais - D. Règles pour l'ordre des transpositions et des échanges : Une transposition est un changement de l'ordre des NAN de S2 (tous représentant des joueurs résidents).*

**QUESTION 11 :**

Une fois l'appariement réalisé, Rosana vous indique **qu'elle ne comprend pas pourquoi elle ne joue pas contre Joelle comme elle s'y attendait.**

Que lui répondez-vous ?

- a) A cause d'un "blocage" flotteur montant.
- b) A cause d'un "blocage" flotteur descendant.
- c) A cause d'un critère absolu.
- d) **A cause d'un "blocage" couleur sans table perturbée.**

*LA 3.5 Règles du système suisse – C11 - Critères de qualité. - C.04.3 Le système néerlandais*

**Vous lancez la ronde 2**

**Entrez les résultats de la ronde 2 :**

R2	
Table	Score
1	1/2
2	1-0
3	0-1
4	1-0
5	0-1
6	1/2
7	1/2
8	0-1
9	1-0
10	0-1

Une fois la ronde terminée, Isabelle vient vous voir et vous indique qu'elle a bien gagné mais en jouant sa partie avec les blancs. **Corrigez l'erreur dans PAPI.**

**Faites l'appariement de la ronde 3.**

**QUESTION 12 :**

Au cours de l'appariement de la ronde 3, dans le groupe à 1,5 points, **pour quelle raison l'appariement Didier-Béatrice n'a-t-il pas été conservé ?**

- a) A cause d'un blocage couleur.
- b) Ils se sont déjà rencontrés.**
- c) A cause d'un blocage flotteur descendant.
- d) A cause d'un blocage flotteur montant.

*3.5 Règles du système suisse - Chapitre C.04.1 Règles de base des systèmes suisses A01 b) Deux joueurs ne peuvent se rencontrer plus d'une fois.*

**Vous lancez la ronde 3.**

**Entrez les résultats de la ronde 3 :**

R3	
Table	Score
1	1-0
2	1-0
3	1/2
4	0-1
5	1/2
6	0-1
7	1-0
8	1-0
9	1-0
10	0-1

**QUESTION 13 :**

A l'issue de l'appariement de la ronde 3, **quels joueurs seront devenus à la fin de leur partie « flotteur descendant » et « flotteur montant », une fois seulement chacun ?**

- a) Béatrice et Paulette.
- b) Frédéric et Andréina.
- c) Cécile et Gauthier.
- d) Olivier et Quentin.**

*3.5 Règles du système suisse - A.4 Flotteurs b) : b. Une fois que deux joueurs aux scores différents ont joué l'un contre l'autre lors d'une ronde, le joueur au score le plus élevé reçoit une flèche « qui descend » (↓), celui au score le plus faible reçoit une flèche « qui monte » [Dans cette traduction, on appellera ce joueur « flotteur montant »] (↑).*

**QUESTION 14 :**

Avant même que vous ayez publié les résultats de la ronde 3 et lancé les appariements de la ronde 4, Gauthier vient vous voir et vous indique qu'il a gagné et que le score de sa partie est erroné. Vous faites venir son adversaire qui vous confirme le fait.

Que décidez-vous ? Modifiez la boule PAPI en conséquence.

- a) **Je modifie immédiatement le score correspondant en confirmant la victoire de Gauthier.**
- b) Je conserve le score tel quel.
- c) Je modifierai le score à la fin de la ronde 4.
- d) Je modifie immédiatement le score et leur attribue un match nul.

**LA - Règles de compétition – Article 8.7. :** *A la fin de la partie, les deux adversaires doivent indiquer le résultat de la partie en signant les deux feuilles de partie ou en validant le résultat sur leurs feuilles de partie électroniques. Même s'il est incorrect, le résultat est maintenu, à moins que l'arbitre en décide autrement. Dans ce cas l'évidence prime et ni les résultats, ni les appariements n'ont été publiés.*

**QUESTION 15 :**

Dans la situation de la question 14 **quelle aurait été votre réponse si les appariements avaient déjà été publiés ?**

- a) Je modifierais le score correspondant.
- b) Je laisserais le score tel quel.
- c) **Je modifierais le score à la fin de la ronde 4.**
- d) Je leur mettrais 1/2 comme score.

**3.5 Règles du système suisse - C.04.2 Règles de gestion des tournois au système suisse D. Règles d'appariements, de couleurs et de publication. Article 8 :** *Si le signalement intervient après la publication des appariements mais avant la fin de la ronde suivante, il sera pris en compte pour les appariements ultérieurs.*

**QUESTION 16 :**

Avant l'appariement de la ronde 4, Isabelle a eu comme couleur BBN et Frédéric BNB.

**Quelles sont les préférences couleurs avant l'appariement de la ronde 4 d'Isabelle et de Frédéric ?**

- a) B absolue et N Forte.
- b) B faible et N forte.
- c) N forte et N faible.
- d) **N forte et N forte.**

**3.5 Règles du système suisse C.04.3 Le système néerlandais A.6 Différences de couleurs et préférences de couleur. a.** *Une préférence de couleur est absolue quand la différence de couleurs est supérieure à +1 ou inférieure à -1, ou quand un joueur a joué avec la même couleur lors des deux rondes précédentes. La préférence est blanche quand la différence de couleurs est plus petite que -1 ou quand les deux dernières parties ont été jouées avec les Noirs. La préférence est noire quand la différence de couleurs est plus grande que +1 ou quand les deux dernières parties ont été jouées avec les Blancs. b.* *Une préférence de couleur est forte quand la différence de couleurs d'un joueur est +1 (préférence noire) ou -1 (préférence blancs). c.* *Une préférence de couleur est faible quand la différence de couleurs d'un joueur est nulle, la préférence étant de la couleur opposée à celle de la couleur allouée lors de la partie précédente.*

**Appariez la ronde 4**

**QUESTION 17 :**

A la fin de l'appariement de la ronde 4, **combien de joueurs sont devenus floteurs descendants ?**

- a) 0
- b) 1
- c) 2
- d) 3

*LA C.04.3 Le système néerlandais A.4 Floteurs a. : Un floteur descendant est un joueur qui reste non apparié dans son niveau de points et que l'on déplace alors dans le niveau de points suivant. Dans le niveau de destination, ces joueurs sont appelés « floteurs descendants » (FD en abrégé)*

**QUESTION 18 :**

Gauthier vient vous voir car il ne comprend pas la couleur jouée à la ronde 7 du tournoi qu'il a joué précédemment. Ci-dessous figure son historique couleur de ce tournoi.

**Quelle est sa préférence couleur à la ronde 7 évoquée ?**

	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Joueur	N	N	B	B	N	B

- a) Il a les noirs à la ronde 7 car comme il a eu deux fois d'affilée les noirs et deux fois d'affilée les blancs dans son historique couleur, cela permet de ne pas répéter une fois de plus cette situation.
- b) Il a les noirs à la ronde 7 car il a le Elo le plus fort.
- c) Il a les noirs à la ronde 7 car c'est sa préférence couleur forte.
- d) **Il a les noirs à la ronde 7 il a une préférence couleur noire faible au vu de son historique couleur.**

*LA Chapitre 3.5 : Les règles du système suisse : A.6.d - Différences de couleurs et préférences de couleur - C.04.3 Le système néerlandais.*

**QUESTION 19 :**

Le tournoi a pris du retard par rapport à l'horaire initialement prévu pour la remise des prix prévue. Tristan arrive à sa table avec 10 min de retard. Son adversaire, très fair-play, vous propose de remettre les pendules au commencement du temps de la ronde soit avec 15 min (+5s) chacun.

**Que décidez-vous ?**

- a) Je règle les pendules à 10 min (+3s) chacun pour respecter à la fois la compétition et l'esprit de fair-play.
- b) Je déclare son adversaire vainqueur pour dépassement du délai de forfait.
- c) Je le remercie pour son fair-play et remets les pendules au temps initial.
- d) **Je refuse et laisse la ronde se poursuivre normalement.**

*LA 2.1 Les règles du jeu 6. La pendule 6.7. Délai de forfait : 6.7.1. Le règlement d'une compétition doit spécifier à l'avance un délai de forfait. Si aucun délai de forfait n'est indiqué, celui-ci est égal à zéro. Tout joueur ou joueuse qui arrive devant son échiquier après le délai de forfait perd la partie, à moins que l'arbitre n'en décide autrement.*

**Entrez les résultats de la ronde 4 :**

R4	
Table	Score
1	1/2
2	1/2
3	1/2
4	0-1
5	1-0
6	1-0
7	0-1
8	1/2
9	1/2
10	1/2

Cécile vient vous voir et vous prévient qu'elle ne fera pas la ronde 5 car elle est malade.

**Appariez la ronde 5****QUESTION 20 :**

Au cours de l'appariement de cette ronde, **quel critère absolu peut être ignoré ?**

- a) Un joueur qui a déjà été "exempt" peut être "exempt" une deuxième fois.
- b) Un joueur qui a gagné par forfait dans le tournoi peut être "exempt".
- c) **Certains joueurs peuvent tripler la couleur.**
- d) Deux joueurs ne jouent pas l'un contre l'autre plus d'une fois.

**LA Chapitre 3.5 : Les règles du système suisse - C.04.3 Le système néerlandais - C Critères d'appariements Critères absolus : Aucun appariement ne doit violer les critères absolus qui suivent.**  
*C.1 Voir C.04.1.b (deux joueurs ne joueront pas l'un contre l'autre plus d'une fois).  
 C.2 Voir C.04.1.d (un joueur qui a déjà été exempt, ou qui a déjà gagné par forfait en raison de la non-présentation dans les temps de son adversaire, ne pourra plus être exempt).  
 C.3 Les joueurs non considérés comme « top joueurs » (voir A.7) avec la même préférence couleur absolue (voir A6) ne peuvent pas se rencontrer (voir C.04.1f ; et C.04.1g).*

**QUESTION 21 :**

Au cours des essais d'appariements, celui possible entre Didier et Louise n'a pas été possible.

**Pour quelle raison ?**

- a) A cause d'un critère absolu.
- b) **Pour un « blocage » couleur.**
- c) Pour un « blocage » flotteur montant.
- d) Pour un « blocage » flotteur descendant.

**LA Chapitre 3.5 : Les règles du système suisse : Critère C11.**

**Entrez les résultats de la ronde 5 :**

R5	
Table	Score
1	0-1
2	1-0
3	1/2
4	0-1
5	0-1
6	0-1
7	1/2
8	1-0
9	1/2
10	1-F

**QUESTION 22 :**

Quelle suite aurait dû être donnée au forfait de Cécile à cette dernière ronde si elle avait quitté le tournoi sans prévenir ?

- a) Ce forfait ayant eu lieu à la dernière ronde, aucune suite n'est à donner.
- b) **Ce forfait doit faire l'objet d'une enquête plus approfondie de la part de l'arbitre. Si le joueur ou la joueuse ne répond pas de façon satisfaisante à la demande d'explications envoyée par l'arbitre, ce dernier le signale à la Direction Juridique.**
- c) Ce forfait doit faire l'objet d'une enquête de la part de l'arbitre. Si le joueur ou la joueuse ne répond pas de façon satisfaisante à la demande d'explications envoyée par l'arbitre, ce dernier le signale à la commission de discipline fédérale.
- d) Ce forfait doit faire l'objet d'une enquête de la part de l'arbitre. Si le joueur ou la joueuse ne répond pas de façon satisfaisante à la demande d'explications envoyée par l'arbitre, ce dernier le signale au bureau fédéral de la FFE.

*LA TITRE VI : Charte de l'arbitrage et mesures administratives – 17 : En particulier, à l'occasion des tournois homologués, tout forfait fait l'objet d'une enquête de la part de l'arbitre principal. Si le joueur ou la joueuse ne répond pas de façon satisfaisante à la demande d'explications envoyée par l'arbitre principal, ce dernier le signale à la Direction Juridique.*

**QUESTION 23 :**

Dans l'objectif de calculer un départage, **quel est le score de l'adversaire de Louise à la ronde 3 ?**

- a) 3
- b) 3,5
- c) 4
- a) **4,5**

*LA 4.2 : Les systèmes de départages : A la ronde 3, l'adversaire de Louise est Elise qui a un score de 4,5.*

**QUESTION 24 :**

Quel est le Buchholz de Louise ?

- a) 16
- b) **14,5**
- c) 14
- d) 3,5

*LA 4.2 : Les systèmes de départages : Pour des parties jouées, le Buchholz est ici la somme des scores de chacun de ses adversaires.  $Bu = 2 + 2,5 + 4,5 + 3 + 2,5$ .*

**QUESTION 25 :**

Louise finit 3e à égalité de points avec Gauthier.

Quel est le prix remporté par Louise ?

- a) 240 €
- b) 350 €
- c) 230 €
- d) **235 €**

*LA Chapitre 4.3 : Les systèmes de partage des prix : Pour attribuer un prix au système Hort, pour chaque joueur ou joueuse, on calcule la moyenne entre le prix attribué à la place et le prix attribué au partage intégral. Ici : à la place elle devrait*

**QUESTION 26 :**

Joelle n'a rencontré que deux joueurs classés respectivement 1658 et 1447. Calculer la variation du ELO de Joelle dans ses parties contre des classés pour K = 20.

Quel résultat trouve-t-on ?

- a) - 10
- b) **- 13**
- c) - 5
- d) -18

*LA Chapitre 6.1 : Le classement Standard de la FIDE 8.3. Détermination du changement de classement pour les joueurs et joueuses classés : En utilisant les formules données et le tableau 8.1.1., on peut remplir une table de calcul :*

Joelle	Adversaires	D	PD	Scores	$\Delta R = \text{Score} - PD$
1824	1658	-166	0,72	0,5	-0,22
	1447	-377	0,91	0,5	-0,41
				<b>Somme</b>	-0,63
				<b>Variation</b>	-12,6

*En arrondissant, la variation est de -13*

**QUESTION 27 :**

Quels sont les droits d'homologation correspondant à ce tournoi ?

- a) 10 €
- b) 25,20 €
- c) 33,10 €
- d) **35,20 €**

*LA Homologation des Tournois - Droits d'Homologation : Part fixe : 10 euros pour les Tournois à cadence lente, rapide ou blitz FIDE sans normes possibles. Part variable : 7 % des droits d'inscriptions calculés sur le tarif normal annoncé adultes et jeunes sans majoration (en décomptant les MI/MIF/GM/GMF). Dans ce tournoi, après avoir enlevé les M et GM, il reste 8 jeunes et 8 adultes. Calcul correspondant : Droits = 10 + 0,07 × (8×30 + 8×15) = 35,20 €.*

**QUESTION 28 :**

Quelles sont les indemnités d'arbitrage pour un arbitre principal de ce tournoi ?

- a) 50 €
- b) 68 €
- c) **53,15 €**
- d) 85 €

*LA 5.5 : Barème d'indemnisation des arbitres : Indemnité type 2 : Tournois de parties blitz ou rapides au système suisse Soit I l'indemnité à verser à l'arbitre.  $I = (K \times R \times P) + (D \times P) = (0,4 \times 5 \times 17) + (1690/1500 \times 17) = 53,15 \text{ €}$*

## L'après tournoi

### QUESTION 29 :

A quelle instance faut-il transmettre le rapport de tournoi ?

- a) Au secrétariat fédéral.
- b) A la direction juridique de la DNA.
- c) Au directeur national de l'arbitrage.
- d) **A la direction des titres et des tournois de la DNA.**

*LA : TRAITEMENT DES TOURNOIS RAPIDES ET BLITZ - CHECK-LIST - Rapport technique : le rapport technique doit être établi à l'issue du tournoi. Il doit être envoyé par mail dans les 7 jours à Chantal Hennequin - [soshin64@gmail.com](mailto:soshin64@gmail.com) - directrice des titres et des tournois de la DNA.*

### QUESTION 30 :

Quel élément parmi les suivants n'est-il pas obligatoire systématiquement d'envoyer dans le rapport de tournoi envoyé à la DNA ?

- a) Le formulaire T2.
- b) La fiche d'indemnisation de l'arbitre.
- c) Le règlement intérieur.
- d) **Le paiement des droits d'homologation.**

*LA : TRAITEMENT DES TOURNOIS RAPIDES ET BLITZ - CHECK-LIST : le paiement des droits d'homologation est à envoyer au secrétariat fédéral et pas à la DNA.*

-----  
Fin du corrigé de l'UVT

## Informations de contact



Direction Nationale  
de l'Arbitrage

Directeur de l'Education des arbitres : Rachid Heddache

[direc.educ.dna@gmail.com](mailto:direc.educ.dna@gmail.com)

## Direction Nationale de l'Arbitrage

**Fédération Française des Echecs**

**6 rue de l'Eglise 92600 ASNIERES SUR SEINE**

**Tél : 01 39 44 65 80**

**Contact : [contact@ffeéchecs.fr](mailto:contact@ffeéchecs.fr)**



*N'hésitez pas à contacter la DNA en cas de question ou de remarque sur l'édition de ces annales.*